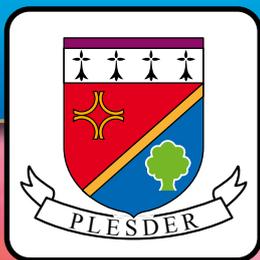


Messenger

Plesder



DOSSIER

Infos Travaux

PORTRAIT

Nouvelles Activités

2024

Calendrier
des Manifestations

Vie Locale

La Résidence du Bignon	4-5
Etat civil	6
Les classes	6
Le repas annuel des Aînés	6
Le CLIC	7
Les Ateliers	7
Illuminations	8
Oeufs Mayo	8
Nouvelles activités	9

Comptes-rendus/Conseil municipal 10-11

Finances 12

infos travaux

Eclairage Public	13
Travaux voirie	13
Extension atelier communal	13
Travaux garderie	14
Fibre optique	14
Travaux prévus	14

Vie Scolaire

"La Petite Courcière" - Le Périscolaire	15
"La Petite Courcière" - L'école	16-17

CCBR

Alimentation	18
Projet social	18
Enfance-Jeunesse	19
Forum pour les jeunes	19
Tarifs de l'eau	20

Associations

Associations de Plesder	21-26
Associations hors Plesder	27-28
Calendrier des Manifestations 2024	29

infos pratiques

Elections	30
Cartes d'Identité / Passeport	30
Maison France Services	30
Recensement	30
Nids de Frelons	31
Collecte des déchets	31
Bonnes pratiques	32-33
Environnement	33
PASS commerce et artisanat	33
Urbanisme	34

Contacts utiles 35



Chères Plesdéroises, Chers Plesdérois,

A l'aube de 2024, l'équipe municipale et moi-même venons vous présenter tous nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit douce et paisible pour vous et pour vos proches.

Trois années viennent de s'écouler, trois années qui ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre d'évènements. Trois années qui sonnent la moitié de notre mandat et qui nous ont portées vers des incertitudes et des doutes. Trois années, qui, je le souhaite vivement, ne resteront dans nos mémoires que, comme un mauvais souvenir, mais qui je l'espère, ne se renouvelleront pas.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse malheureusement encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles, nous devons faire face, sont importantes. Nous subissons de plein fouet des crises économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent, nous, élus à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malgré tout.

Afin de pallier à toutes ces reconsidérations de fonctionnement dans nos vies, nous avons dû penser et repenser nos projets avec une certaine prudence. Nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et veiller à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé en 2023, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux. Les effacements des réseaux de la rue du Chêne Huby ont pris 4 mois de retard suite aux problèmes que nous avons rencontrés dans l'incompréhension de contraintes techniques qui ne sont pas du fait de la mairie. Bref, nous avons, enfin trouvé des compromis et nous avons enfin obtenu toutes les conventions pour lancer les travaux en Janvier prochain. Vous trouverez les détails dans ce bulletin.

Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité. L'année 2023, nous a contraints à augmenter très légèrement le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier dont dispose désormais la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget, depuis la disparition de la taxe d'habitation sur le logement principal. Ce point sera également développé dans les pages suivantes.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, de respect de la république, de solidarité universelle, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes. Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces trois dernières années. Gérer une commune, en faisant face aux injonctions contradictoires (méthanisation, éoliens, prise de position contre la création d'un lotissement privé, ...), à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens et surtout les intérêts que certains particuliers se complaisent à casser sans même se soucier de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes. Tous ces comportements exigent de la résistance pour un Maire, un engagement de chaque instant, sans être désorienté et pour mener à bien les projets nécessaires au bien-être de tous. Un maire ne défend pas ses intérêts mais les intérêts de ses administrés. Un Maire consacre du temps pour faire avancer sa commune au détriment de sa vie privée. Un maire n'est pas élu pour se faire bafouer mais pour être accompagné et soutenu dans ses engagements. A Plesder, hormis quelques « érudits », je vous avoue que ma mission se passe très bien et je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez ainsi qu'à toute mon équipe municipale qui œuvre de manière extraordinaire à mes côtés.

Un sujet cependant nous préoccupe et nous entendons y remédier. Il s'agit de l'insécurité et de l'incivilité. Nous souhaitons que le « bon et bien vivre » de notre commune soit respecté. Un groupe de personnes a été vu dans notre école pendant les vacances de la Toussaint vers 23H.

Depuis le 16 octobre, le Gouvernement nous impose de mettre nos écoles en sécurité, c'est la raison pour

laquelle vous avez vu fleurir des barrières de sécurité autour de toutes les écoles de France et de Navarre. Nous ne sommes pas les décideurs mais les exécutants. Il en va de la sécurité de nos enfants mais également des personnes qui travaillent dans notre groupe scolaire. Merci de votre compréhension !

Nous avons lancé une étude pour une première tranche d'installation de caméras de vidéo protection sur tous nos bâtiments. Les gendarmes de notre territoire doivent prendre contact avec nous afin de juger de l'opportunité des emplacements de ces caméras de surveillance.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune progresse, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités. Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient administratifs, techniques, ou agents du péri-scolaires, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des Plesdéroises et Plesdérois.

Mon vœu le plus cher serait que 2024 soit une année remplie de joie, de bonheur et que la santé soit au rendez-vous pour tous. Je sais que ce vœu pieux, peut être trahi à tout moment par les aléas de la vie que nous ne pouvons maîtriser. Malgré tout, soyons positifs et profitons de tous les moments qui nous sont donnés.

Très bonne, belle et heureuse année 2024 à tous

Le Maire
Evelyne SIMON-GLORY

2024

Cérémonie des Vœux

L'équipe municipale vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux

Vendredi 5 janvier 2024 à 19h

à la Salle de Jeunes et de la Culture.

Nous vous y attendons nombreux.

Sous réserve des autorisations dans le cadre de la crise sanitaire.

La résidence du Bignon



Au Bignon comme à la maison

A la résidence l'année 2023 est aussi festive que constructive.

Plusieurs événements conviviaux ont permis de réunir les familles et les proches autour des résidents :

- La cérémonie des vœux organisée en janvier, nous étions plus d'une centaine pour partager les galettes des rois.



- Une animation Musique Irlandaise au printemps qui a attiré un nombre record de visiteurs, nous remercions encore les musiciens qui étaient venus jouer bénévolement ce jour-là.



- Remerciements pour la compagnie de théâtre La Tanouarn, qui non seulement a eu la générosité d'inviter les résidents à assister à l'une de ses représentations mais qui, en plus, a su les accueillir chaleureusement et leur réserver des places au premier rang pour que même les malentendants et les malvoyants profitent au mieux du spectacle.

- La chasse aux œufs pour Pâques dans le parc de la résidence et la naissance de trois agneaux qui

gambadent joyeusement dans le parc sous l'œil attendri des résidents.

- Un concert d'accordéon, pour célébrer l'été, organisé pour la fête de la musique

- La fête des familles organisée chaque année en septembre, cette année c'était aussi l'occasion de souffler les bougies pour les 25 ans de la résidence.



Nous remercions chaleureusement, les familles, les amis, les membres de l'équipe professionnels et bénévoles, les administrateurs, pour leur participation et leur engagement.

Les partenariats perdurent, se pérennisent et s'élargissent :

- Les rencontres intergénérationnelles avec l'accueil de loisirs mensuelles qui permettent aux enfants et aux résidents à bien se connaître,

- Des rencontres avec les écoliers de Pleugueneuc et de Plesder,

- La bibliothèque a aussi émis le souhait de s'ouvrir aux résidents.

Le comité d'éthique a mené une réflexion et impulsé une amélioration des pratiques comme :

- La procédure de détection et de soin des escarres,

- L'élaboration des projets personnalisés en impliquant les résidents et/ou leurs proches et toute l'équipe,

- L'organisation du travail par la révision des fiches de postes,

- Un effort collectif est mené pour ne plus recourir aux formes de « contention verbale »,

- Un travail d'accompagnement, d'écoute et de soutien des proches des résidents.

L'évaluation interne de la résidence a débuté sous l'impulsion de la qualicienne, tenant compte des dernières recommandations des autorités de santé c'est aussi une occasion de sensibiliser toute l'équipe aux bonnes pratiques en matière d'information des résidents, de consentement éclairé et de respect des droits.

Une équipe renforcée

Du côté des professionnels l'équipe monte en compétences et accueille :

- Roman Argat, ergothérapeute, a intégré l'équipe avec un temps de présence pour améliorer l'adaptation du matériel et des espaces aux capacités de chacun.

- Pierre Sicot, un nouvel apprenti-aide-soignant.

- Sonia Mallard, aide-soignante qui a obtenu au terme de sa formation le certificat d'assistante de soins en gérontologie et c'est au tour d'Aline Frebourg, aide-soignante de nuit d'entamer cette formation qui apporte à la fois savoir-faire et savoir-être supplémentaire.



- Création d'un poste de soignant supplémentaire, en fin de journée, pour renforcer l'équipe et fluidifier la transition de l'accompagnement par le roulement de jour et celui de nuit.

- Réorganisation des horaires des cuisiniers et des auxiliaires de vie pour supprimer les coupes et améliorer leur qualité de vie au travail. Dorénavant les résidents qui le souhaitent peuvent profiter un peu plus de leurs soirées en dînant et en se couchant plus tard en étant toujours accompagné.

Inscrite dans une démarche de recours aux techniques non médicamenteuses, l'équipe sera prochainement formée à la pratique de l'hypnose et, grâce à un financement de la fondation des hôpitaux, la résidence est désormais équipée d'un kit de réalité virtuelle contenant des programmes spécifiques à la gestion de l'anxiété, de la douleur, de la fatigue...

Lumière sur : Les bénévoles du Bignon

Un grand merci à tous les bénévoles qui proposent des accompagnements individualisés aux résidents, animent des activités collectives ou se joignent aux sorties, qui entretiennent et embellissent le parc qui entoure la maison et également aux bénévoles de la paroisse qui, chaque mois, donnent de leur temps pour animer une messe au sein de la résidence.

Ce sont des membres à part entière de l'équipe et ils contribuent au projet d'établissement notamment, en favorisant le bien-être des résidents, le maintien du lien social et en améliorant le cadre de vie. Nous ne les remercierons jamais assez pour ce qu'ils apportent. Toute personne curieuse ou désireuse de rejoindre l'équipe peut contacter la résidence.

L'avenir du Bignon se concrétise

Le projet d'établissement 2023-2027 a été finalisé et plusieurs projets validés par le conseil d'administration vont permettre d'améliorer tant la qualité de vie des résidents que la qualité de vie au travail de l'équipe :

- Des installations dans les logements :

Remplacement des « bips appel-résident » par un système de téléassistance de type conciergerie, lorsqu'un résident presse son bip

cela appelle aussitôt l'aide-soignant sur son téléphone.

Des détecteurs de chutes en cours d'installation dans les logements permettront d'alerter l'équipe même lorsque le résident n'est pas en capacité d'appeler à l'aide.

Des dispositifs pour faciliter les transferts lit/fauteuil des personnes les plus dépendantes vont être installés.

- L'ouverture sur l'extérieur, une résidence pour les habitants du territoire :

Depuis bientôt 2 ans, la résidence est de plus en plus attachée à partager ses services et ses compétences avec les habitants âgés vivant à domicile : ouverture des animations au public, prêt du véhicule, organisation des ateliers mémoire « Tournez méninges ». Les ressources dont dispose l'établissement (climatisation, animations, connexion sécurisée pour les téléconsultations...) et les équipements futurs (téléassistance, détection des chutes...) peuvent être partagés avec les personnes âgées du territoire pour faciliter le maintien à domicile en sécurité tout en apportant un peu de répit aux aidants. Si vous-même ou vos proches connaissez des difficultés au domicile que ce soit en terme d'autonomie ou d'isolement, n'hésitez pas à nous contacter.

Trois projets seront déployés à partir du mois de février sur la commune de Pleugueneuc grâce au soutien du département : des ateliers de prévention de la perte d'autonomie (atelier mémoire, sport adapté...) pour les personnes âgées et, en parallèle, des rencontres avec une sophrologue pour s'accorder un peu de répit, pour les soignants.

- En continuité du projet de l'association Tandem et de ses partenaires, l'arrivée prochaine d'un vélo triporteur, permettra aux

résidents d'aller se promener plus loin plus haut et pourquoi pas en faire profiter les habitants des communes du territoire ... alors chers amis du vélo, nous rechercherons des bénévoles pour faire avancer en toute sécurité ce triporteur à assistance électrique sur nos chemins, routes et le halage du canal, n'hésitez à nous rejoindre en nous contactant !

Nous avons à cœur de partager le parc avec les habitants, nombreux sont les enfants qui s'arrêtent devant la grille pour apercevoir les poules et les moutons. Nous avons donc équipé les accès au parc de digicodes, un simple coup de fil à la résidence et nous vous communiquerons le code d'accès, petits et grands n'hésitez pas à venir vous promener dans le parc, voir les animaux, vous détendre sur un banc, crapahuter sur l'aire de jeux... Bientôt une boîte à lire sera installée en partenariat avec la bibliothèque et, si vous le souhaitez, profitez-en pour partager un café ou un chocolat chaud avec les habitants de la maison.



Dans le prochain épisode

A peine tous les projets ci-dessus validés nous portons déjà notre regard sur d'autres projets à venir, dans le prochain bulletin municipal nous vous parlerons peut-être d'agrandissement, d'évolution de la qualité de l'accompagnement des usagers et des personnes du bassin de vie, de la qualité de vie au travail de l'équipe qui gravite autour des résidents.

+ infos :

<https://animation97.wixsite.com/residencedubignon>

*Le Président Luc GALLAIS,
le Directeur Vincent Suarez,
l'équipe de la résidence du Bignon*



Etat civil – Année 2023

DÉCÈS

- 25 février 2023 : Alphonse MALLARD 86 ans
- 09 mars 2023 : Simone SAMSON 94 ans
- 11 mai 2023 : Marie GLORY 86 ans
- 28 août 2023 : Marcelle CHESNEL 89 ans
- 24 septembre 2023 : Marie-Josèphe PÉDRON 87 ans

NAISSANCES (6 au total)

- 13 février 2023 Milann DESNOS
- 02 mai 2023 Milann VAILLANT
- 13 mai 2023 Maëlle DIXNEUF

MARIAGES

- 06 mai 2023 Séverine DAVID & Eméric WANNYN
- 10 juin 2023 Laurence STEISS & Arnaud SEBILLE
- 09 septembre 2023 Pauline LEGENDRE & Kévin DOUSSAULT

LES CLASSES et leurs organisations

Les classes de Plesder existent depuis 1970. Daniel Guyot était à l'initiative de l'organisation de cette manifestation à la grande satisfaction des Plesdérois, puisque la tradition a perduré jusqu'au COVID.

L'organisation et la mise en place d'une fête avec un bon repas, est l'occasion de reprendre contact avec d'anciens Plesdérois (ses) et de préparer une journée festive afin de renouer et faire perdurer cette tradition communale. C'est l'heure des retrouvailles pour un grand nombre d'entre nous, même pour ceux qui n'ont jamais quitté Plesder.

Des nourrissons aux centenaires, toutes les personnes sont attendus pour fêter ce changement de dizaine. Cette tradition permet de retrouver des camarades d'écoles, de vieux amis et passer un moment de convivialité, ensemble, en se rappelant de bons souvenirs. C'est aussi ne pas oublier ses origines ! D'où on vient ! Qui nous sommes !

Nos liens et nos origines resteront à jamais des valeurs sûres et qui ne doivent pas s'effacer avec les années. Rien ne pourra altérer cette philosophie de la vie, hormis l'égrenage de la pendule.

2020, était une année exceptionnelle (COVID = Pas de fête) mais en 2021, les classes ont été organisées pour ces 2 années. Cette journée fut mémorable.

2022, 2023 rien.. quel dommage !

Il serait bon que chaque année, quelques personnes prennent l'initiative de l'organisation de cette fête. La convivialité et les retrouvailles sont les mots clé du bien vivre ensemble.

La préparation des classes est l'occasion d'affirmer son appartenance à la commune de Plesder. Quand on vit dans une commune rurale, on s'engage à partager tous les moments festifs et autres, afin de renforcer la cohésion sociale.



Repas annuel des Aînés de Plesder

Comme chaque année, la Commission Communale Action Sociale, a organisé son repas annuel à l'attention des aînés de la commune. Il s'est tenu le dimanche 8 octobre.

Madame le Maire, entourée des membres de cette commission, a accueilli cinquante-huit convives à la Salle de Jeunes et de la Culture.

Tous se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un excellent repas concocté, cette année encore, par le traiteur DSP de Taden.

La commission communale d'action sociale vous remercie pour votre présence qui a fait la réussite de cette manifestation et informe que les personnes de plus de 70 ans, ne faisant pas partie de la liste des convives, sont invitées à se présenter à la Mairie afin d'être invitées au repas de l'an prochain.

Merci à cette commission pour l'organisation de ces bons moments de partage avec nos aînés.

Les traditionnels colis seront remis aux personnes qui peuvent y prétendre avant les fêtes de fin d'année.



Le CLIC, un lieu de proximité incontournable

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.

Vous avez des questions sur les aides que vous pouvez demander pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier MDPH, votre dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les ateliers de prévention ou encore les structures d'hébergement et les services à domicile ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches !

Informations, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur tout le département.

Sur votre commune, vous dépendez du **CLIC AGECLIC www.agecliv.fr**. Pour une information ou une demande de rendez-vous, vous pouvez envoyer un mail à **clic@agecliv.fr** ou appeler à la France services de la Bretagne romantique au **02 23 16 45 45**.

L'équipe du CLIC



LES ATELIERS

TOURNEZ MENINGES

En début d'année, une conférence Mémoire et bien vieillir destinée aux personnes retraitées proposée par l'Agecliv, s'est déroulée à la Salle de Jeunes et de la Culture de Plesder.

A la suite de cette conférence, un cycle de 5 ateliers collectifs s'appuyant sur la stimulation cognitive a été organisé par l'Agecliv et financé par la "Conférence des financeurs d'Ille-et-Vilaine", Pour "Bien Vieillir Bretagne" et "L'ARS Bretagne". Ces ateliers ont été suivis par une vingtaine de personnes.

ATELIERS « PRENDRE SOIN DE SOI »

La commune de Plesder, en partenariat avec la Mutualité Française Bretagne et le Clic (Centre local d'information et de coordination) Agecliv, a organisé des ateliers pour les femmes et hommes retraités pour prendre soin de soi. Ces ateliers sont avant tout un moment de plaisir, de partage et de bonne humeur.

Les ateliers bien-être ont permis aux participants d'acquérir des techniques d'auto-soins (soins du visage, soins des mains, automassage), de respiration et de relaxation. Ils ont aussi été un moment de partage sur son vécu, ses émotions, ses inquiétudes.

Quatre séances se sont déroulées les jeudis, de 14 h à 17 h, à partir du jeudi 16 novembre à la Salle de Jeunes et de la Culture de Plesder, et ont attirées de nombreux participants.

Une dernière séance est prévue en janvier.

Un grand merci à la "Conférence des financeurs d'Ille-et-Vilaine" pour leur soutien.



ILLUMINATIONS

Magnifique journée !

Le samedi 9 décembre dernier, bénévoles, élus ainsi que toutes les associations de Plesder ont réussi à créer cette féerie de Noël.

Pose des illuminations le matin par des bénévoles et des élus.

L'après-midi, installation par toutes les associations du petit marché de Noël, et en soirée, concert dans l'église assuré par la chorale de l'école de musique de Tinténiac (SIM).

Le final de cette journée était sous les lumières de nos artificiers et leur magnifique feu d'artifice.

Le père Noël nous a fait la surprise de passer sur notre petit marché de Noël. Ho Ho Ho !!!!

Merci à tous, pour cette très belle réussite.

Plesder a vécu, ce 9 décembre, des moments très forts.

Nous espérons vous avoir donné, tout l'enchantement que nous sommes en droit de trouver dans ces moments de fêtes de Noël et ce, pour le plus grand émerveillement de vos enfants mais pas que...



ŒUFS MAYO

Alexis BIARD de Plesder, chef cuisinier au château de Motte Beaumanoir

Champion de Bretagne en 2023 de l'œuf mayonnaise, a participé le lundi 4 décembre au championnat du monde de l'œuf mayonnaise à Paris.

Ce plat qui va vous sembler très simple à faire, est un plat revisité. Cette nouvelle cuisine est celle des grands chefs. Et pour preuve, ce plat était jugé par un des plus grands cuisiniers au Monde, il s'agit du Président du jury Guy Savoy, 3 étoiles Michelin, meilleur restaurateur du monde, rien que ça !

Nous devons féliciter Alexis et Mickael pour leur audace et leur savoir-faire.

Ils ont fini 4^{ème} derrière 3 parisiens !

Bravo et merci à eux deux, de nous avoir fait vibrer durant toute une journée.



Nouvelles activités



ATELIER FANNY CAUUNET

ATELIER FANNY CAUUNET

Fanny Cauuet est artisanne bijoutière. Forte d'une expérience de plus de dix ans dans une maison de joaillerie sur-mesure, elle crée en 2023 à Plesder, son atelier de fabrication de bijoux en métaux précieux.

Ses créations sont réalisées dans les règles de l'art des techniques de la joaillerie française.

En étant perméable au monde, avec toute sa sensibilité, Fanny nourrit sa créativité et sa poésie. Les bijoux qu'elle façonne entièrement à la main, deviennent une réécriture d'un détail qui a laissé son empreinte.

Elle vous accueille sur rendez-vous dans son atelier, pour des projets de bijoux sur-mesure, la réalisation d'alliances, la transformation ou la réparation de bijoux

Tél : 06 10 12 98 40 | atelierfannycauuet@gmail.com | 1 place de l'érable 35720 Plesder
www.instagram.com/atelierfannycauuet | www.facebook.com/atelierfannycauuet



Des moments

PRÉCIEUX



FLAVIE GUERIN : LA DOULA DE PLESDER



J'ai créé mon entreprise à Plesder en août 2023 après 8 années de réflexion personnelle et professionnelle. Ma propre expérience de la maternité a renforcé mon désir d'accompagner d'autres femmes dans leur parcours maternel. J'ai ressenti le besoin

urgent d'offrir un accompagnement, des informations et un soutien pratique face aux défis du quotidien qui peuvent surgir avec l'arrivée d'un nouveau-né. Je me déplace au domicile des familles que j'accompagne. Je suis disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h, ainsi que sur rendez-vous le samedi.

Pour l'association Doulas de France, la doula accompagne et soutient la future mère et son entourage pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, dans le cadre du service à la personne, grâce à son expérience et à sa formation, et cela uniquement en complément du suivi médical choisi par les parents (hôpital, clinique, sage-femme libérale...). La distinction entre les sages-femmes et les doulas : les sages-femmes se focalisent sur les aspects médicaux, tandis que les doulas fournissent un accompagnement non médical, se concentre sur les émotions, les ressentis et l'information. Les sages-femmes et les doulas se complètent mutuellement.

Passionnée par mon métier de doula, je m'investis pleinement dans chaque accompagnement. Je me

rends au domicile des familles que j'accompagne, pour environ 2 heures, afin de créer un espace d'échange. La famille peut me fournir à l'avance les sujets qu'elle souhaite aborder, me permettant ainsi de préparer des documents pertinents et de rassembler des ressources telles que des livres et autres supports pour répondre à leurs questions.

Je tiens à garantir que chaque personne ayant besoin d'accompagnement puisse en bénéficier, d'où ma démarche de personnalisation. Mon approche flexible me permet de répondre aux besoins uniques de chaque individu ou couple, en offrant un soutien chaleureux et bienveillant.

Formée au sein du centre de formation Envol et Matrescence en 2022, je suis signataire de la charte des doulas de France. J'ai également suivi une formation sur l'allaitement pour soutenir et accompagner les mamans allaitantes, leur faire découvrir la physiologie de l'allaitement et répondre à leurs questions pour leur donner confiance en elles et les aider à réaliser leur projet. Je suis également consultante en pleurs et sommeil de l'enfant. Mon rôle est de faire découvrir le rythme du sommeil des enfants et le rythme de l'adulte pour vous guider vers de belles nuits de sommeil.

Chaque rendez-vous que je propose vise à créer un espace où les familles peuvent s'exprimer librement. La maman à l'occasion de prendre une douche en toute tranquillité, de laisser libre cours à ses émotions et d'aborder les difficultés qu'elle peut rencontrer. En outre, nous pouvons anticiper le post-partum en préparant des repas pour le retour à la maison, allégeant ainsi les tâches et favorisant un environnement de soutien.

Je suis déterminé à offrir un accompagnement complet et bienveillant, adapté à chaque étape du parcours vers la maternité.

Cordialement Flavie
contact.flaviedoula@gmail.com

Séance du 13 décembre 2022

Procuration :

Mme BONENFANT Nathalie a donné pouvoir à Mme SIMON-GLORY Evelyne.

Absents : Mme PINARD GONY Axelle (excusée), Mme BRYON Jocelyne, M. HERVE Sandy, M. SIMÉON Franck

N°37/2022 : Adoption de décision modificative n°1 – Budget Assainissement. Unanimité

N°38/2022 : Modification de la composition des commissions municipales suite à la démission de Mme Edith BOISSEL. Unanimité

N°39/2022 : Participation communale – départ en retraite d'un agent. Unanimité

N°40/2022 : Suppression du reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à l'EPCI. Unanimité

N°41/2022 : Convention Territoriale Globale (CTG) des communes de la Communauté de communes Bretagne romantique avec la CAF. Unanimité

Séance du 17 janvier 2023

Absents : M. HERVE Sandy, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°1/2023 : Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au CDG35. Unanimité

Séance du 23 janvier 2023

Absents : M. AUBERT Philippe, M. HERVE Sandy, Mme PINARD GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne

N°2/2023 : Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - Extension atelier technique communal. Unanimité

N°3/2023 : Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - Création d'une salle des associations et d'un lieu de stockage pour les associations de PLES DER. Unanimité.

Séance du 14 février 2023

Procuration : M. COQUIO Patrick a donné pouvoir à M MOREL Jean-Pierre

Absents : M. HERVE Sandy, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°4/2023 : Avis du conseil sur la consultation publique portant sur la demande d'enregistrement en vue de l'extension d'une unité de méthanisation située au lieu-dit « 26, Le Privier » à Plesder présentée par la SAS METHA DELAROCHEAULION. Adopté à la majorité (8 votes pour et 2 abstentions)

N°5/2023 : Participation, de nouveau, au marché mutualisé d'assurances lancé par la Communauté de communes Bretagne Romantique. Unanimité

N°6/2023 : Modification des statuts du SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35). Unanimité

Séance du 28 mars 2023

Procuration :

M. SIMÉON Franck a donné pouvoir à Mme GADENNE Nathalie

Absents :

M. HERVE Sandy, Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°7/2023 : Adoption des Comptes Financiers Uniques 2022 du budget principal, de l'assainissement. Unanimité.

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Investissement
dépenses	621 182,27 €	237 383,61 €
recettes	693 822,02 €	345 683,50 €
résultat comptable 2022	72 639,75 €	108 299,89 €
report résultat N-1	39 427,40 €	-96 363,25 €
résultat de clôture 2022	112 067,15 €	11 936,64 €
résultat global de clôture 2022	124 003,79 €	

BUDGET ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	Investissement
dépenses	49 268,75 €	46 079,61 €
recettes	67 932,12 €	44 120,68 €
résultat comptable 2022	18 663,37 €	-1 958,93 €
report résultat N-1	100 275,35 €	-14 497,61 €
résultat de clôture 2022	118 938,72 €	-16 456,54 €
résultat global de clôture 2022	102.482,18 €	

N°8/2023 : Affectation des résultats de l'année 2022 comme suit. Unanimité.

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	-	11 936,64 €
Restes à réaliser	12 894,39 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		957,75 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		111 109,40 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	16 456,54 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		16 456,54 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		102 482,18 €

N°9/2023 : Augmentation de + 2% du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'année 2023 conformément au tableau ci-dessous. Unanimité

TAXES LOCALES	Taux 2022	Taux 2023
TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	39,32%	40,11%
TFPNB : Taxe foncières sur les Propriétés Non Bâties	48,05%	48,05%
TH : Taxe d'Habitation		15,63 %

N°10/2023 : Subventions aux associations 2023 conformément au tableau ci-dessous. Unanimité.

	Montants alloués 2022	Montants alloués 2023
Associations extérieures		
comice agricole (0,40€/habitant)	318,40 €	318,00 €
office des sports (1€/habitant)	796,00 €	795,00 €
ass. Familale rurale du canton de Tinténiac (ADMR)	100,00 €	100,00 €
ass. Prévention routière SAINT GREGOIRE	30,00 €	30,00 €
sous total	1.244,40 €	1.243,00 €
Associations plesderoises		
ACCA	150,00 €	150,00 €
ACCA : subv pour destructions de nuisibles	150,00 €	150,00 €

Anciens combattants	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants : subvention exceptionnelle pour achat d'un drapeau	-	750,00 €
Club de l'Amitié	150,00 €	150,00 €
Comité de jumelage Plesder/Ahorn	150,00 €	150,00 €
Relais des villages	-	150,00 €
Foyer des jeunes	-	150,00 €
APE	150,00 €	150,00 €
Gym d'entretien plesdéroise	150,00 €	150,00 €
Théâtre «tous en scène»	-	150,00 €
Cercle sportif Plesder/Tréverien/Pleugueneuc	-	150,00 €
Rêves de bambins	-	150,00 €
Citrouilles & co	-	150,00 €
OCCE COOP Scolaire	150,00 €	-
sous total	1.200,00 €	2.550,00 €
TOTAL	2.440,40 €	3.643,00 €

N°11/2023 : Adoption du budget primitif 2023 du BUDGET PRINCIPAL. Unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	691 724,27 €	234 743,81 €	926 468,08 €
Recettes	691 724,27 €	234 743,81 €	926 468,08 €

N°12/2023 : Adoption du budget primitif 2023 ASSAINISSEMENT. Unanimité

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	164 482,18 €	100 733,72 €	265 215,90 €
Recettes	164 482,18 €	100 733,72 €	265 215,90 €

N°13/2023 : Demande de subvention au titre de la DSIL [Dotation de Soutien à l'Investissement Local] - Création d'une salle des associations et d'un lieu de stockage pour les associations de PLESDER. Unanimité

N°14/2023 : Tarif garderie - Ajout d'une pénalité d'un montant de 10€ par ½ heure en cas de retards abusifs après 19h. Unanimité

N°15/2023 : Révision des tarifs de la cantine. Unanimité

	Tarifs Cantine	
	Enfants	Adultes
01/09/2022	2,80 €	5,00 €
01/09/2023	3,00 €	5,00 €

N°16/2023 : Avenant n°3 au marché à procédure adaptée ayant pour objet la fabrication de repas pour le restaurant scolaire : suspension de la Loi Egalim. Adopté à la majorité (10 votes pour ; 1 abstention)

Séance du 9 mai 2023

Absents :

Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELAROCHEAULION Frédéric

N°17/2023 : Modification de la composition des Commissions Municipales suite à la démission de Mr Sandy HERVE. Unanimité.

N°18/2023 : Renouvellement du contrat de maintenance informatique et du contrat de sauvegarde de données. Unanimité.

N°19/2023 : Tarif exceptionnel pour la location de la Salle de Jeunes et de la Culture du 05 au 07 mai 2023. Unanimité.

N°20/2023 : Vente d'un délaissé communal. Unanimité.

N°21/2023 : Ajout d'un chemin à l'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux. Unanimité.

Séance du 12 juin 2023

Absents :

M. AUBERT Philippe, Mme BONENFANT Nathalie, Mme BRYON Jocelyne

N°22/2023 : Mise en place d'un régime collectif pour le risque prévoyance au 1er janvier 2024. Unanimité.

Séance du 19 septembre 2023

Procuration :

M. MOREL Jean-Pierre a donné procuration à Mme SIMON-GLORY Evelyne

Absents :

Mme PINARD GONY Axelle (excusée), M. DELAROCHEAULION Frédéric (excusé), Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°23/2023 : Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG35 au 1er janvier 2024. Unanimité.

N°24/2023 : Adhésion à la procédure de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le CDG35. Unanimité.

N°25/2023 : Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG35. Unanimité.

N°26/2023 : Modification du tableau des emplois : suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe. Unanimité

N°27/2023 : Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité. Unanimité.

N°28/2023 : Révision libre des attributions de compensation des communes en investissement voirie hors agglomération. Unanimité.

N°29/2023 : Tarifs assainissement 2024 - SAUR. Unanimité.

- Redevance d'abonnement : 90 €

- Redevance s'appliquant au m3 : 1,40 €

N°30/2023 : Adoption du rapport 2002 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS). Unanimité.

N°31/2023 : Demande de subvention du Département pour le financement de la mission d'Assistance aux Petites Communes (APC). Unanimité.

N°32/2023 : Approbation de la motion « Zero Artificialisation nette » de l'AMRF. Unanimité.

Séance du 17 octobre 2023

Procurations :

Mme PINARD GONY Axelle a donné procuration à Mme GADENNE Nathalie, M. AUBERT Philippe a donné procuration à M. PINSEMBERT Jean, Mme CLOSSAIS Soazig a donné procuration à Mme SIMON-GLORY Evelyne

Absents :

Mme BRYON Jocelyne, Mme BONENFANT Nathalie

N°33/2023 : Adoption de la redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz pour l'année 2023. Unanimité.

N°34/2023 : Approbation de la décision d'aliénation des chemins ruraux. Unanimité.

N°35/2023 : Approbation la réalisation des travaux d'effacement de réseaux des rues du Chêne Huby et de l'Oisellerie. Unanimité.

N°36/2023 : Approbation de la décision modificative n°3 - Budget Communal. Unanimité.

N°37/2023 : Approbation de la délégation supplémentaire consentie au maire. Unanimité.

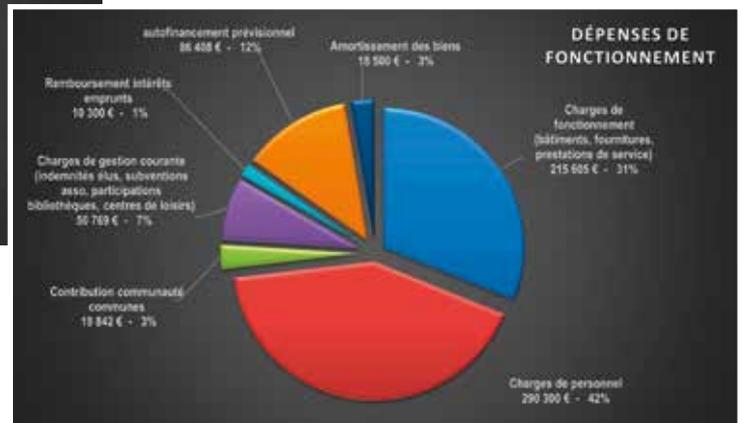
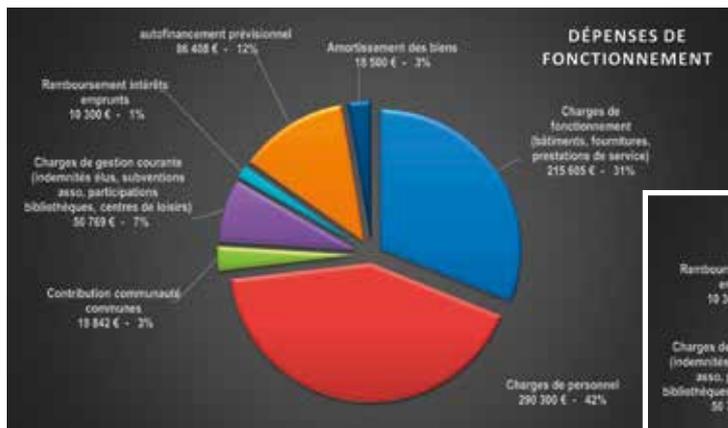
Le budget de l'année 2022

Les chiffres communiqués ici, correspondent au budget prévisionnel pour l'année 2022 voté par le conseil municipal en séance du 12 avril 2022 incluant les ajustements ayant eu lieu en cours d'année (décisions modificatives).

Fonctionnement : 620 695 €

Investissement : 452 194 €

Total : 1 072 889 €



Les impôts locaux en 2023

Les élus ont décidé d'une augmentation des impôts de + 2% adoptée à l'unanimité.

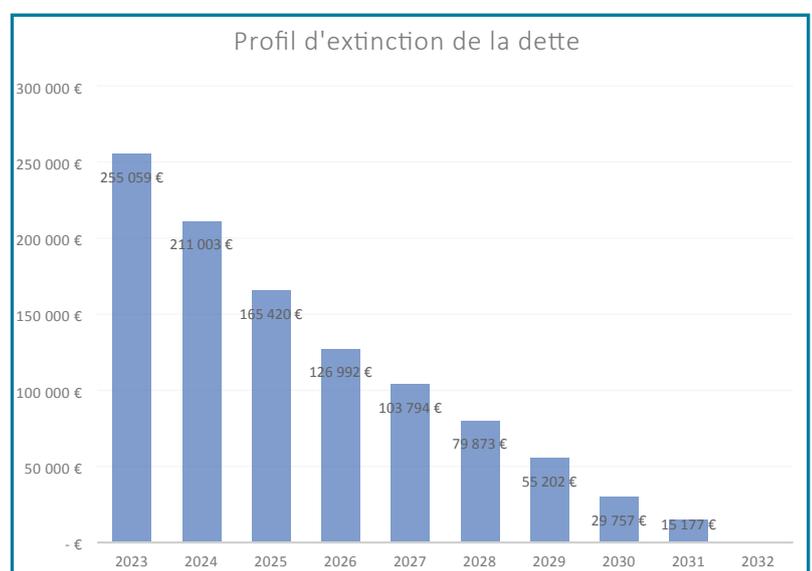
	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe d'habitation	15,63 %	-	-	-	15,63 %
Taxe foncière sur le bâti	18,27 %	18,27 %	38,55 %	39,32 %	39,32 %
Taxe foncière sur le non bâti	47,57 %	47,57 %	48,05 %	48,05 %	48,05 %

* La taxe d'habitation est de nouveau votée à compter de 2023 et concerne les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

L'endettement de la commune

Au 31 décembre 2023, l'endettement communal s'élève à 255 059 €, soit un endettement de 321 € par habitant.

A titre de comparaison, la moyenne de la strate des communes de 500 à 2000 habitants s'élève à 599 € par habitant en 2022.



Eclairage public et les effacements de réseaux

Les deux tranches restantes à réaliser en effacement de réseaux : la rue du Chêne Huby & la rue de l'Oisellerie ont pris beaucoup de retard.

Les travaux auraient dû se faire cet automne 2023 et ne pourront être lancés qu'au 1er Trimestre 2024.

Une des principales raisons de ce retard est liée au retour des conventions non signées de la part de certains riverains.

Nous avons passé beaucoup de temps à expliquer et à faire comprendre le bien-fondé de la réalisation de ces effacements de réseaux sachant que à chaque fois qu'un effacement a été fait, des travaux d'embellissement ont été réalisés pour le confort de tous...

Le 1er objectif d'un effacement de réseaux est d'améliorer l'environnement, ne plus avoir de lignes électriques & téléphoniques, ni de poteaux de soutien est sans nul doute un confort visuel.



Travaux de voirie Route de la Salle

Dans le cadre du PPI (Plan Pluriannuel Investissement) avec la Communauté de communes Bretagne romantique, concernant les travaux de voirie hors agglomération, des travaux d'enrobé sur la route de la Salle ainsi qu'un élargissement du virage ont été effectués au printemps dernier.



Extension de l'Atelier Communal

Dans la continuité de l'ancien atelier construit en 2009, les travaux d'extension ont commencé le 7 novembre dernier et devraient s'achever le 31 décembre.

Coût total du projet : 41 076 € HT subventionné à hauteur de 40 % par l'Etat (DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) soient 16 430,48 € et de 27 % par la CCBR dans le cadre du Fonds de Concours soient 11 621,24 €. Restant à charge de la Commune (autofinancé) : 13 384,47 €.



Garderie : travaux d'aménagement

Après la réorganisation de l'ancienne cuisine afin d'ajouter des éléments de rangement, les grandes vacances ont permis aux agents techniques de rafraîchir les murs de notre garderie et de leur donner de belles couleurs. Le mobilier, coordonné, a été installé pendant les vacances de la Toussaint. Des stickers sont venus s'ajouter à cette nouvelle décoration avant les fêtes de Noël.



Fibre optique

Comme vous pouvez le constater avec le va et vient des camions qui circulent sur la commune, le déploiement de la fibre est en cours.

Une armoire de branchement et une répartition neuve a été installées au niveau de la Venelle du Puits.

Dans l'agglomération la fibre sera enterrée (continuité des effacements de réseaux) et dans les villages elle sera accrochée sur de nouveau poteaux (parfois mal perçus). Ces contraintes nous sont imposées ainsi que le calendrier par Megalis et Axione. Mégalis nous a expliqué que pour des raisons budgétaires l'enfouissement de la fibre ne peut être réalisé dans les villages.

Sauf aléas, à partir du 1er septembre 2024 chaque Plesderois aura la possibilité d'avoir accès à un abonnement à la fibre via son opérateur.

Etudes et travaux prévus en 2024

- La municipalité lancera des études sur l'embellissement : rue du Chêne Huby, rue de l'Oisellerie, Lotissement des Longues villes ainsi que la réfection de l'impasse Beaumanoir.
- Une bathymétrie a été réalisée sur nos lagunes et fait apparaître la nécessité de procéder au curage de 2 de nos bassins (entretien courant).
- Une étude est lancée via les services de l'état, du département et du pays de Saint-Malo pour définir les travaux qui sont à faire dans l'église.
- Bâtiments communaux : Etude concernant la pose de caméras de surveillance.

La « Petite Courcière » : Le Péri-scolaire



Le service péri-scolaire, sous l'autorité de Mme le Maire, est assuré par trois agents. Virginie JAN et Jennifer LEFORT assurent des fonctions d'Agent Technique Scolaire en alternance dans la classe de maternelle assurée par Jessica MOSES et la classe des Grandes Sections/CP assurée par Magalie DESERT. Elles s'occupent également de la garderie du matin et de la cantine scolaire. Marie-Anne SEIGNOUX les accompagne sur le temps de midi, le goûter et s'occupe de la garderie du soir.

Pendant les temps de garderie, différentes activités sont proposées aux enfants.

« Une rentrée, placée sous les rondes de couleurs, de matières différentes et de jeux dans la cour, nous a préparé à fêter l'automne.

Ainsi, les enfants et leur imagination ont été bien occupés à créer les décorations d'Halloween pour la garderie et le restaurant scolaire jusqu'aux vacances.



Les préparations et petites fabrications pour le marché de Noël nous ont accaparé : les enfants actifs et demandeurs dans ce genre d'activités, nous ont motivé à être prêts pour l'arrivée du Père Noël.

Bonnes fêtes de fin d'année »
l'équipe péri-scolaire.



Le chef gérant Kévin, de la société CONVIVIO, est parti, courant septembre, exercer ses fonctions dans une autre collectivité. Il a été remplacé par Eric qui continue à concocter, tous les jours, de bons petits plats et goûters maison pour vos enfants ! Des repas thématiques sont toujours proposés tout au long de l'année.





La « Petite Courcière » : L'École

Ce n'est pas sans émotion que je rédige la première partie de ce Messenger 2023, avant de passer la main à ma collègue Jessica Moses, qui continuera à raconter et partager les moments forts de l'école de Plesder. Bonne lecture et belle continuation !

Le début de l'année 2023 a vu la fin de notre projet autour de l'alimentation prendre vie : confection de pain avec un paysan boulanger à l'école ; création du livre de recettes du RPI et illustrations avec Olivier Rublon, nouveau petit-déjeuner préparé par les CE2, visite de la ferme de Kemo pour les maternelles.



Certains projets sont perpétués, comme celui autour des solidarités : les GS-CP ont finalement rencontré les résidents de l'Epdah de Pleugueneuc en mars à l'école et notre course de solidarité a eu lieu en avril, avec les camarades des Champs-Géraux, sous les encouragements des familles. Nous avons couru pour l'association Rêves qui réalise les rêves d'enfants malades.



Les CP-CE1 se sont rendus à Bétineuc à vélo, le soleil était là pour le pique-nique mais le retour a eu lieu sous une grosse pluie !

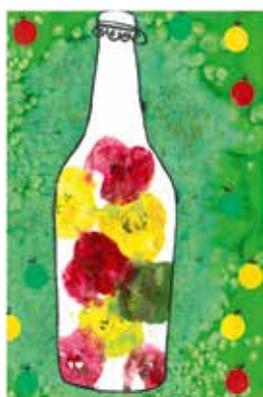
Côté artistique, les TPS-PS-MS ont eu la chance d'être les spectateurs du spectacle Punctata, offert par la compagnie Artoutaï.

Les deux autres classes se sont rendues aux Jardins de Brocéliande avec au programme entre autres parcours sensoriel pieds-nus, parcours les yeux bandés, visite des jardins, ... Les GS-CP ont fait du landart et les CP-CE1 ont réalisé des œuvres avec les végétaux (peinture, empreintes, ...).



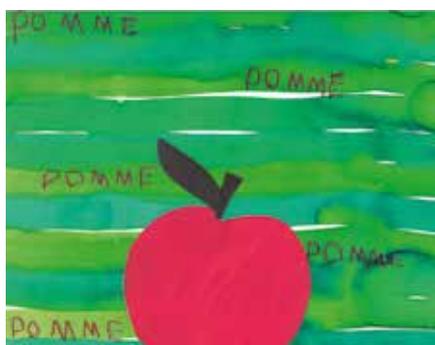


En ce début d'année scolaire, l'APE a proposé aux élèves de l'école de se rendre dans un verger pour ramasser des pommes.
Un moment convivial, que les enfants ont beaucoup apprécié.

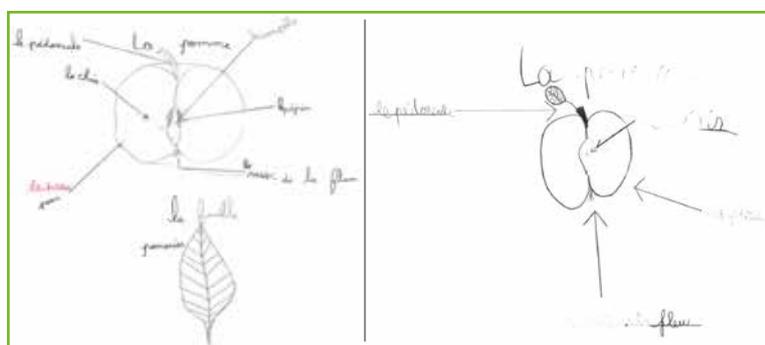


Les élèves de PS

Chaque classe a ensuite imaginé les étiquettes pour les bouteilles de jus de pomme.



Les élèves de GS



Les élèves de CE-CE2

Le jeudi 12 Octobre, la cour de l'école s'est embellie.

Un projet élaboré l'année dernière qui a pu être finalisé en ce début d'année grâce à l'intervention de la mairie pour le nettoyage des palissades et à la participation financière de l'APE, de l'Éducation Nationale et de l'école.

Sous la direction de l'artiste peintre Jérémie CA, les élèves des trois classes ont peint une partie des palissades.

Remplissage à la bombe pour les grands, formes et motifs aux pinceaux pour les petits. Mettre de la couleur dans la cour afin de la rendre plus jolie, objectif atteint.

Bravo aux artistes !
L'équipe pédagogique



Alimentation : comment mange-t-on en Bretagne romantique ?

Adopté en mai 2021, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) comprend une action dédiée tout particulièrement à l'agriculture et l'alimentation en Bretagne romantique. Pour établir une stratégie propre au territoire, la Communauté de communes a obtenu le label Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) en mars 2023 et lance l'élaboration de ce projet à l'échelle intercommunale.

Un système alimentaire global



L'objectif de ce PAAT est d'améliorer le système global en favorisant une production et une consommation de qualité, relocalisées, raisonnées et plus vertueuses. Plusieurs enquêtes sont menées auprès de cibles diverses : agriculteurs, restaurations collectives, artisans, commerces (grandes et moyennes surfaces, marchés de plein air, circuits courts) et consommateurs. Cet état des lieux du système actuel, de la graine au déchet final, permettra d'établir un plan d'actions adapté. Le sujet de l'alimentation est vaste et nous concerne toutes et tous. Afin de répondre, au mieux, aux besoins des habitants en termes d'alimentation, il est important

de connaître les modes de consommation et d'achat actuels.

Prenez-part à l'enquête sur l'agriculture et l'alimentation :

- Pour répondre au questionnaire, 10 petites minutes suffisent !
- Une seule réponse attendue par foyer
- En ligne
- Anonyme
- Du 4 janvier au 18 février 2024

Au lien suivant :

<https://forms.office.com/e/PSr6CDEDpE>

ou en scannant sur le QR

Code ci-contre :

Les résultats de cette enquête seront communiqués via le magazine communautaire et sur le site internet :

www.bretagneromantique.fr



Le projet social de territoire en 2 min



Il comprend entre autres quatre axes prioritaires :

- le logement
- la mobilité
- le numérique
- le bien vivre ensemble

Depuis 2021, la Communauté de communes œuvre à la création de son projet social de territoire. Adopté en 2023, il a pour objectif d'apporter des réponses aux nouveaux défis démographiques, socio-économiques en menant une action sociale de proximité dans les communes.

Le Projet Social est avant tout l'aboutissement d'une démarche participative. Des mois d'enquête, de réflexion et de travail collaboratif ont été nécessaires pour bâtir une politique de cohésion sociale de territoire. S'appuyant sur les réalités sociales de terrain, les élus, les professionnels, les institutionnels et les habitants ont ainsi pu définir ensemble des axes stratégiques d'interventions, qui sont eux-mêmes déclinés en plan d'actions.

Ce projet cherche à atteindre un équilibre et une équité, entre les solidarités territoriales et les disparités locales au sein même des bassins de vie de la Bretagne romantique.

Pour découvrir le projet social de territoire de la Bretagne romantique en 2 minutes, rendez-vous sur YouTube : <https://youtu.be/X6WzAWrfPuo>



L'Enfance-Jeunesse en Bretagne romantique

Pour accompagner vos enfants à tous les âges, la Communauté de communes Bretagne romantique s'est dotée d'un Relais Petite Enfance - RPE - et d'un Service Info Jeunes-SIJ qui accompagnent les familles, les enfants, les jeunes, les professionnelles et les partenaires de l'enfance et de la jeunesse.

Le Relais Petite Enfance aux côtés des familles et des professionnels

Vous êtes parents ou futurs parents ?

Vous pouvez solliciter le Relais Petite Enfance pour :

- la recherche d'un mode de garde adapté à vos besoins
- vos démarches liées à la garde d'enfant : estimation du coût, prestation CAF, pajemploi, contrat de travail ...

Le Relais Petite Enfance c'est aussi un accompagnement des professionnels (assistants maternels et gardes à domicile) à travers des informations sur le métier, des ateliers d'éveil avec les enfants dans les communes du territoire ou encore des temps d'échanges collectifs.



Une structure pour les jeunes

Le SIJ accueille, conseille et accompagne les jeunes jusqu'à 30 ans dans leurs recherches d'informations et la réalisation de leurs projets.

Logement, santé, formation, loisirs, emploi ... les thématiques sont variées et les ressources diverses. La SIJ peut par exemple aider un jeune pour :

- Faire le point sur sa situation scolaire, personnelle
- Échanger sur ses projets
- Aider à trouver un service, un professionnel adapté

- En savoir plus sur un métier
- Réfléchir à son orientation
- S'organiser après le lycée : Vie quotidienne
- Rechercher un emploi, un stage, un job
- Rechercher des financements
- Trouver de la documentation, de l'information actualisée

Les animatrices du SIJ tiennent des permanences à Combourg et Tinténiac : des lieux d'écoute et d'information dédiés aux jeunes.



COMMENT LES SOLLICITER ?

Relais Petite Enfance

- Sur rendez-vous au 02 99 45 20 12
- par mail à rpe@bretagneromantique.fr
- Au siège communautaire à La Chapelle aux Filtzméens

Service Info Jeunes

- par téléphone au 06 33 23 61 99
- par mail à infojeunesse@bretagneromantique.fr
- à Tinténiac (2 avenue des Trente)
- à Combourg (Maison France Services - 3 rue de la Mairie)

Pour en savoir plus : www.bretagneromantique.fr

Un forum pour les jeunes

Le samedi 17 février prochain aura lieu la 3^{ème} édition du Forum jeunesse Trouve ton job organisé par la Communauté de communes Bretagne romantique.

Une matinée dédiée aux jeunes du territoire à partir de 16 ans qui souhaitent trouver un job saisonnier, un stage ou une alternance tout en faisant le plein d'informations jeunesse !

Une trentaine d'employeurs et d'acteurs locaux seront présents pour rencontrer les jeunes, proposer des offres d'emplois mais aussi des informations sur le volontariat, le bénévolat, la mobilité internationale, le logement et plein d'autres.



Figure 1 En 2023, près de 300 personnes ont participé au forum Trouve ton job !

+ infos :

Forum jeunesse Trouve ton job !

Samedi 17 février 2024 à Dingé | Salle polyvalente rue de Tanouarn | 9h30 - 13h | Gratuit - En accès libre

Les tarifs de l'eau évoluent au 1^{er} janvier

La Communauté de communes a en charge la production et distribution d'eau potable sur le territoire de la Bretagne romantique et a confié la gestion du service à un délégataire : SAUR. Pour faire face aux besoins d'investissements pour les années à venir et à l'inflation, les tarifs de l'eau potable évoluent au 1^{er} janvier 2024, notamment pour les plus gros consommateurs.

Mettre fin à la tarification dégressive

Jusqu'ici, au-delà d'une consommation annuelle de 200m³ d'eau, les tarifs appliqués étaient dégressifs. Pour répondre aux enjeux autour de la préservation de l'eau potable et la sensibilisation à sa consommation la dégressivité des tarifs doit être supprimée. Cette mesure impacte principalement les plus gros consommateurs d'eau potable, industriels notamment.

Financer les travaux futurs

L'évolution des tarifs permet de financer à la fois le renouvellement des réseaux mais aussi la modernisation et la sécurisation des installations. Ces travaux permettent de garantir la qualité de l'eau distribuée et d'améliorer le rendement du réseau pour ainsi préserver la ressource. Les sécheresses des dernières années et le niveau bas actuel des nappes phréatiques sur le territoire alertent sur le besoin de maîtriser collectivement nos usages de l'eau.

Répercussions de l'inflation

La hausse de l'indice de l'électricité, en partie nécessaire à la production et la distribution en eau potable, impacte fortement la part délégataire (SAUR) qui représente environ la moitié de la facture.

La combinaison de ces évolutions amène à l'application de nouveaux tarifs (+ 4,7% environ pour les consommateurs de 0 à 40m² par an, jusqu'à +15,4% pour les plus gros consommateurs). A partir du 1^{er} janvier 2024, les factures seront ajustées.

Grâce aux efforts de chacun, la Communauté de communes pourra assurer une distribution optimale de l'eau pour les habitants du territoire.

+ infos : sur ces articles www.bretagneromantique.fr



PUB

27 LA COCHERIAIS - 35720 PLESDER

ENTRETIEN DE JARDIN

TONTE - TAILLE - DEBROUSSAILLAGE

CREATION

PLANTATION - CLOTURE - PETITE MAÇONNERIE

06.25.64.87.07

EMILIEN PAYSAGE -PAYSAGISTE- EMILIENPAYSAGE35@GMAIL.COM

EMILIEN PAYSAGE

PUB

Les Jardins

BEAUSOLEIL

de Horticulture - Pépinière

Ouvert du :
Lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h30
(toute l'année)

Le dimanche 10h-12h et 14h-18h
(en avril, mai, juin, octobre)

La Croix-Vilaine - 35720 PLEUGUENEUC
Tél. : 02 99 69 42 90

www.lesjardinsdebeausoleil.fr

PUB

DESVAUX-BERHAUT

Arnaud 06 68 47 68 10 Ronan 06 58 38 71 26

Plomberie • Chauffage
Pompe à chaleur
Electricité

12, Les Cours Nogues
35720 PLEUGUENEUC

Tél. 02 99 69 45 05

desvaux.berhaut@orange.fr

PUB

MENUISERIE INT-EXT BOIS-ALU-PVC
OSSATURE BOIS / CLOISONS SÈCHES / ISOLATION
PORTAILS / TERRASSES / PARQUETS / DRESSING

MENUISERIE LUCAS

LUDOVIC LUCAS

MENUISERIE-LUCAS@HOTMAIL.COM
35720 SAINT-PIERRE DE PLESQUEN

06 19 34 35 97

Anciens Combattants



Le 11 novembre 1918, les cloches de toutes les églises de France sonnaient pour annoncer la fin de la Première Guerre Mondiale qui avait vu tomber près d'un million et demi de soldats français dont près de 150 000 bretons. Deux générations combattirent à leur suite lors de la Seconde Guerre Mondiale puis des guerres d'Indochine et d'Algérie. Notre monument aux morts témoigne aujourd'hui du sacrifice de ces hommes qui ont quitté leur village pour servir la France, et qui pour certains ne l'ont jamais revu.

La cérémonie commémorative qui nous a rassemblé le 11 novembre dernier fut non seulement l'occasion de leur rendre hommage mais également d'honorer la mémoire des quatre militaires morts au service de la France en 2023.

A cette occasion, deux de nos Citoyens de la Paix, MM. Yannick Esnault et Patrick Thibault ont reçu le diplôme d'honneur et l'insigne officiel de Porte-Drapeau décerné par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC). Ils leur ont été remis par le Général (2S) Jacques Le Conte, Mme Evelynne Simon Glory, Maire de Plesder et Mme Françoise Gatel, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine. Le même

jour, ont été intronisés trois nouveaux Citoyens de la Paix, Mme Jeannine Roquet et MM. Olivier Biard et Paul-Ewen Seignoux.

Entourant nos quatre anciens combattants des guerres d'Afrique du Nord et de Yougoslavie, ce sont désormais 14 Citoyens de la Paix qui oeuvrent à l'organisation des cérémonies commémoratives. L'année prochaine sera marquée par deux dates importantes. Nous célébrerons en 2024 les 80 ans de la Libération, mais aussi les 70 ans de la mort d'Henri Morice, jeune soldat plesderois, tombé au combat en Tunisie en 1954 à l'âge de 21 ans.

+ infos : Notez dès à présent deux rendez-vous :

- **Samedi 27 janvier 2024** : Vente de cassoulet à emporter de 16h30 à 18h30 à la salle de Jeunes et de la Culture. Des tracts avec toutes les informations seront prochainement distribués dans vos boîtes aux lettres.

- **Mercredi 8 mai 2024** : Cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale et des 80 ans de la Libération.

*Le Président
Michel BUREAU,*



Club de l'amitié

Club
De
l'amitié
De PLESDER



Après un été plus ou moins chaotique nous avons tous repris nos activités, dont celles de notre Club dans la bonne humeur dans la Salle de Jeunes et de la Culture où nous passons un bon après-midi le mardi de 14h à 18h.

Je voudrais organiser une réunion fin janvier 2024 pour parler de projets à venir.

Pour cela, je m'adresse à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre et qui peuvent le faire, car il n'y a que le premier pas qui coûte et l'on ne le regrette pas.

On a plus qu'une envie, se retrouver dans la convivialité.

C'est le vœu le plus cher que je formulerai pour cette fin d'année.

Que je souhaite à tous de passer en famille en vous assurant de toute mon amitié.

*La présidente,
Jacqueline BUREAU*



A.C.C.A.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Président et les membres du bureau de l'ACCA présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à l'ensemble des chasseurs de la société ainsi qu'aux propriétaires signataires du droit de chasse qui nous permettent de nous adonner à notre loisir.

BONNE ANNEE 2024 à tous

*Le Président,
Daniel TESSIER*



Vente Pâté

« Chevreuil & Sanglier »

sur réservation aux chasseurs
selon quantité disponible

Le 29 Mars 2024

à la Salle des Jeunes et de la culture de Plesder

Tous en scène



Après le choix d'une nouvelle pièce nous avons repris nos répétitions théâtrales. Nous sommes très heureux de se retrouver et d'accueillir des nouveaux acteurs qui viennent grossir nos effectifs.

Nos représentations auront lieu les :

Samedi 2 et 9 mars | Dimanche 3 mars | Vendredi 8 mars 2024

Salle des Champs-Geraux

Toute l'équipe de tous en scène se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024, santé bonheur et prospérité.

*La Présidente,
Sylvie THOMAS*





Le Comité de jumelage Plesder/Ahorn



L'année 2023 fut l'année des retrouvailles tant attendues.

Pour cet évènement, nos hôtes allemands nous avaient réservé un très chaleureux accueil et préparé un programme riche et parfaitement orchestré. Ce fut notamment l'occasion de faire connaissance avec de nouvelles familles et / ou de poursuivre des liens d'amitié déjà noués lors de précédents échanges, de visiter la jolie et très animée ville de Würzburg, de profiter d'une sympathique promenade en carriole dans la grande forêt d'Ahorn ponctuée par une passionnante intervention d'un garde forestier. Je peux vous affirmer que les participants à ce voyage en gardent d'excellents souvenirs et sont conquis par l'ambiance, et les amitiés générées.

Il nous appartient maintenant d'anticiper la venue de nos homologues allemands du 09 au 12 mai 2024, d'élaborer

un beau programme afin de leur proposer un séjour tout aussi plaisant et dynamique que celui que nous avons pu apprécier cette année. Si, vous aussi, vous souhaitez participer à la réussite de ce week-end, n'hésitez pas, rejoignez nous, le comité de jumelage est ouvert à tous.

J'adresse mes plus sincères remerciements à tous les bénévoles, à nos fidèles participants et à la municipalité sans lesquels les manifestations organisées par le Comité de Jumelage ne pourraient se tenir. J'en profite pour vous exprimer toute ma gratitude pour le véritable succès une nouvelle fois remporté par la Choucroute à emporter du 13 octobre dernier.

Le loto du jumelage, quant à lui, aura lieu le DIMANCHE 03 MARS 2024 à la salle multifonctions à Pleugueneuc, je sais par avance, pouvoir compter sur votre très nombreuse participation, et ai le plaisir de vous annoncer que de magnifiques lots seront mis en jeu.

Les membres du Comité de Jumelage se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, et à l'aube de l'an nouveau, vous présenter nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année vous apporte de grands bonheurs.

Toutes les personnes intéressées par ces échanges avec l'Allemagne peuvent nous rejoindre.

*Le Président,
Alain CLOSSAIS*

Foyer des Jeunes



L'équipe du Foyer des Jeunes tient tout d'abord à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux pour 2024.

Le repas de juin 2023 nous a permis de nous retrouver tous ensemble et de passer une excellente soirée et c'est pourquoi, je vous rassure, nous allons renouveler cette soirée le 29 juin 2024, vous pouvez déjà réserver votre date dans vos agendas.

Concernant le déroulement de la soirée, je ne peux pas en dire plus pour l'instant. En effet, je pense qu'il est temps pour moi de laisser ma place en tant que Présidente du Foyer des Jeunes et donc s'il y a des personnes qui seraient intéressées, n'hésitez pas à me contacter ou de vous faire connaître auprès de la mairie. Je laisserai le choix de l'organisation à mon successeur, mais je serais toujours présente à ses côtés s'il le souhaite. Dans le cas où je n'aurais pas de successeur d'ici là, je vous assure que je m'en occuperais. Il faut savoir tirer sa révérence, c'est comme une retraite anticipée, place aux jeunes...

J'espère que vous me comprendrez, je ne vous laisse pas, je serais toujours là en cas de besoin, je ne vous cache pas que j'ai un petit pincement au cœur car j'ai vraiment de très bons souvenirs avec vous.

*La Présidente du Foyer des Jeunes de Plesder
Nadine FAUVEL*

GYM Plesderoise



Notre saison de gym a repris le 12 Septembre 2023 avec nos activités Pilates - Fitness - Gym douce Senior.

Le sport c'est un moment privilégié pour nous, la découverte de notre corps et de nos limites.

Le sport est une école de la vie. Très bon pour le moral, stress. Il permet aussi d'améliorer le souffle, la force, la souplesse, l'équilibre, la concentration.

Toujours plus haut, toujours plus fort et c'est avec beaucoup de bonheur que nous sommes heureux de vous accueillir à nos cours avec Sylvie notre animatrice qui est toujours à votre écoute.

Au nom de l'association, nous présentons à tous les Plesderois ainsi qu'à leur famille tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2024. Santé, Bonheur à tous.

*La Présidente
Brigitte COQUIO*





APE – Plesder / Les Champs Géraux

A chaque rentrée scolaire une page se tourne et une feuille blanche prête à recevoir les esquisses de nouveaux projets apparaît, libre à nous de la remplir.

Déjà plusieurs actions se sont déroulées depuis début septembre :

- Le Comice agricole où nous proposons nos délicieuses galettes/saucisses,
- La création et vente du calendrier 2024 en lien avec le thème des écoles,
- Le pressage de notre jus de pommes (un GRAND MERCI aux donateurs),
- La soirée moules-frites sur un thème POP/ROCK.

Mais en fait L'APE c'est quoi ?

C'est une association qui permet à de nombreux parents d'origine & d'opinion différentes de s'investir dans un but commun : celui d'agrémenter de culture, de sport, de sortie, le parcours scolaire des enfants scolarisés dans nos belles écoles du RPI : La Petite Courcière à Plesder et Les Chants du Brice à Les Champs-Géraux.

Pour atteindre cet objectif nous comptons tous les ans sur de nombreux bénévoles sans qui tout cela serait impossible, merci à vous !

Beaucoup diront que ça a permis de belles rencontres et la création de liens d'amitié entre voisins qui durent peut-être maintenant depuis de très longues années. De nombreuses animations proposées par l'APE depuis sa création ont laissé une empreinte forte dans la culture de nos communes.

Une école c'est la vie d'un village, il ne tient qu'à nous, riverains, membres associatifs, élus, équipes éducatives, de faire en sorte qu'elle reste attractive et enrichissante pour nos enfants, petits-enfants. Le futur s'écrit entre ces murs.

La plupart d'entre vous qui lisez ces quelques lignes avez peut-être déjà participé à des actions organisées par l'APE soit en tant que bénévole ou même en tant que membre du bureau. Ce qui est sûr c'est que vous avez déjà assisté au célèbre vide-greniers qui anime le village de Plesder une fois par an.

Cette nouvelle année 2024 sera également ponctuée par ce grand événement, en effet LE DIMANCHE 14 AVRIL les exposants braderont, les badauds chineront au pied de nos portes, et l'air sentira la galette/saucisse. Cet événement qui nous est cher va faire battre le cœur du village, les fidèles de cet événement comprendront : **"A PLESDER ON NE MANQUE PAS D'AIR"** (Robert).

Nous souhaitons aussi profiter de ces quelques lignes pour remercier tout particulièrement Nathalie pour son implication indéfectible avec l'APE ces 2 dernières décennies, nousdécennies. Nous ne pouvons que constater, suite à sa décision de prendre un peu de recul durant cette année de transition, que le travail qu'elle a fourni est grand. Grâce à toi Nathalie, nous abordons la 19ème édition du

vide-greniers optimistes et nous ferons de notre mieux pour maintenir la réputation de cet événement.

Chaque année les institutrices du RPI recherchent et mettent en place pour les élèves, activités et sorties qui complètent astucieusement le programme scolaire, il est du ressort de l'APE de les aider dans le financement de celles-ci. En septembre il a été décidé d'investir plus de 4 500€ pour les projets 2023/2024, plusieurs ont déjà été réalisés, par exemple de belles fresques ont été peintes dans l'enceinte de l'école de Plesder, plusieurs spectacles ont été proposés aux enfants, juste avant les vacances de Noël. Vous retrouverez sur le site internet de l'école plus de détails (ecole-lapetitecourciere-plesder.ac-rennes.fr).

Merci à vous pour l'aide que vous nous avez déjà apporté, et bien sûr pour l'aide que vous allez encore nous apporter. Ensemble il est plus facile d'aller de l'avant.

*Toute l'équipe de l'APE vous présente une excellente année 2024 à TOUS.
Le Président
Sylvain QUERO*



Relais de villages EDITION 2024 à Evran



Le 37^{me} Relais des Villages était organisé par la commune de CALLORGUEN.

Cette journée s'est très bien passée, sous un beau soleil, et nos relayeurs ont été formidables.



Nous avons fini 1^{er}, un grand merci à nos coureurs.

Pour les remercier, ainsi que les bénévoles, nous avons organisé un apéro et un petit repas convivial, une très belle ambiance et excellente soirée.

Le prochain Relais des Villages aura lieu le **SAMEDI 4 MAI 2024 à EVRAN.**

Relayeurs petits et grands, les membres du bureau de PLESDER seront heureux de vous accueillir pour y participer dans un seul but, le PARTAGE et l'ECHANGE.

Nous remercions Paul RAVAILLAULT d'être venu nous rejoindre au sein du comité d'organisation.

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 et vous souhaite joie, bonheur, santé.

*Le Président
Patrick COQUIO*



Cercle sportif Plesder – Trévérien – Pleugueneuc

Le futsal ou football en salle est un sport collectif apparenté au football. Comme lui, il se joue principalement au pied avec un ballon sphérique.

Mardi dernier, le Président Fabien CHARTIER a fait son assemblée générale afin de faire le bilan des 3 ans de création de cette association. La COVID a vraiment compliqué la mise en place de cette association. Aujourd'hui le Président se félicite de la progression qu'ils ont pu réaliser avec leur abnégation.

Le Président salue les élus de Plesder et Pleugueneuc (Evelyne SIMON-GLORY, Patrick COQUIO et Eric BARBY) venus soutenir cette nouvelle activité sportive sur leur territoire. Mme le Maire de Plesder se réjouit de voir que nos communes peuvent se réinventer grâce à l'audace de certaines associations.

Avec un peu plus d'une vingtaine d'habitueés, notre section Futsal organise une séance tous les jeudi soir à 20h30 ouverte à toutes et tous, qui souhaitent jouer au foot en salle. Cette section, purement loisir, créée en 2021, permet par le sport, de se consacrer à une activité saine, de se défouler et de décompresser de la semaine, dans des échanges tout aussi dynamiques qu'amicaux.

Beaucoup de jeunes joueurs ont rejoint l'équipe. Le Futsal est un sport physique et qui repose sur une certaine



philosophie de vie qui plaît beaucoup et qui marche bien auprès de nos adhérents. Le cercle draine large, puisqu'une majorité des joueurs vient des communes voisines.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer le jeudi soir et venir nous soutenir à la salle des sports de Pleugueneuc, à 20h30.

Nous avons adhéré à la fédération de futsal afin de participer à des compétitions. Aujourd'hui nous sommes à la recherche de communes qui ont créé un club futsal. Ce sport est encore peu développé et il est difficile de pouvoir se confronter à d'autres clubs.

+ infos : cerclesportiftp@gmail.com
ou Fabien CHARTIER : 06 99 65 05 10

*Le Président du Cercle sportif
Plesder - Trévérien - Pleugueneuc
Fabien CHARTIER -*

Nouvelle association

Racing Club Plesder



Le Racing Club Plesder, un nouveau club fondé à Plesder en 2023 par un groupe de jeunes amis motivés, se distingue malgré son jeune âge grâce à une solide structure, soutenue par la précieuse contribution de bénévoles et de son bureau présent lors de chaque match.

Depuis la fin du mois de septembre, nous avons enchaîné plusieurs matchs de championnat, notamment en D4, étant donné que nous venons tout juste de créer le club. Après des débuts difficiles avec nos deux premiers matchs, nous avons su nous ressaisir et remporter tous les matchs suivants. Actuellement, nous occupons la deuxième place du championnat, et notre objectif est de monter en division supérieure à la fin de la saison 2023/2024.

Nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude envers tous les supporters qui s'impliquent dans nos matchs, car leur soutien nous tient particulièrement à cœur. Bien évidemment, nous tenons également à remercier chaleureusement nos sponsors, sans lesquels ce projet n'aurait pu voir le jour. Si certaines personnes sont

intéressées par l'idée de soutenir le club de manière bénévole, que ce soit à la buvette ou en tant qu'arbitre, n'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux, ou bien en contactant Gabin Morel, le président, au 0786259782.

De plus, le Racing Club Plesder a le plaisir de vous annoncer que nous prévoyons d'organiser des événements spéciaux tout au long de la saison. Nous avons déjà programmé une soirée cochon grillé en fin de saison, une occasion parfaite pour les membres du club, les supporters et la communauté locale de se réunir pour partager de bons moments.

Enfin, nous sommes présents sur diverses plateformes de réseaux sociaux, telles qu'Instagram et Facebook, où nous partageons les résultats de nos matchs, les informations sur les prochains matchs, ainsi que des photos de l'équipe. Restez connectés avec nous pour suivre notre parcours passionnant.

*Sportivement,
Le Président
Gabin MOREL*



Ecole de musique du SIM



L'école de musique du SIM a le plaisir de vous annoncer le lancement sa saison culturelle 2023-2024 qui débutera le 18 Novembre prochain à 18H30 à la Salle des Fêtes de Bonnemain avec le Quatuor Astérian :

• SC#1 – Quatuor Astérian

Pour ce concert, le *Quatuor Asterion* vous propose son nouveau programme *Reflets* composé d'œuvres de répertoire classique et Sud - Américaines.

Avec la participation des élèves de la classe de guitare classique du SIM

En partenariat avec la mairie de Bonnemain et l'association "Club du Bon Accueil".

Samedi 18 Novembre 2023 à 18H30

Salle des fêtes – Bonnemain (35270)

Entrée 5€ / Gratuit -16 ans

VOICI LES AUTRES CONCERTS DE LA SAISON CULTURELLE DU SIM :

• SC#2 – Collectif Volkanik

Le Collectif Volkanik rassemble ses musiciens autour d'un show endiablé, inspiré par le répertoire des fanfares tziganes de Macédoine, de Serbie et de Roumanie, mais aussi par la classe impeccable des salariés de l'entreprise d'agrafeuses Volkanik.

Avec la participation des scolaires de l'école Notre Dame de Tinténiac.

En partenariat avec la Maison de la Culture et de la Solidarité de Tinténiac.

Samedi 16 Décembre 2023 à 18H30

Espace Ille et Donac – Tinténiac (35190)

Entrée 5€ / Gratuit -16 ans

• SC#3 – Bath Mobile

Bath Mobile est un quintet original qui joue la musique et les arrangements du guitariste Philémon Regnaud, métabolisation d'influences qui ont nourri son évolution musicale.

Bath Mobile est une musique en mouvement et en équilibre, comme suspendue par un centre de gravité imaginaire.

Avec la participation de l'orchestre d'harmonie du SIM.



En partenariat avec l'Association MAËL.

Samedi 27 Janvier 2024 à 18H30

Salle du Grand Clos – Saint-Domineuc (35190)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 ans

• SC#4 – Quatuor Numen

Le quatuor de saxophones Numen nous présente Escalate latine, son programme nourri d'œuvres rythmées et colorées de musiques Sud-Américaines qui nous fera voyager au son des merengue, son et autres danses.

Avec la participation des élèves de l'école primaire "Jean de La Fontaine" de Romillé et l'ensemble de saxophones Saxissimo du SIM.

En partenariat avec la mairie de Romillé et l'association "Romillé Animations"

Samedi 10 Février 2024 à 18H30

Salle du Pré Vert - Romillé (35850)

Entrée 5€ / Gratuit -16 ans

• SC#5 – Tous à la clarinette !

Tous à la Clarinette est un rassemblement départemental de Clarinettistes qui a le plaisir d'accueillir Emilien Véret.

Avec la participation des élèves de la classe de clarinette du SIM.

En partenariat avec l'association « Romillé Animations » et Rousseau Musique.

Dimanche 24 Mars 2024 à 16H

Salle du Pré Vert – Romillé (35850)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 ans

• SC#6 – Banda Zilú

Après un an de voyage au Brésil, la chanteuse et le pianiste du groupe Banda Zilú font leur grand retour en Bretagne avec les valises remplies de soleil et de nouvelles chansons à vous partager...Un concert qui promet d'être haut en couleurs et de vous donner le sourire !

Avec la participation des scolaires de l'école La Tribu Arc-en-ciel de Meillac

Vendredi 28 Juin 2024 à 20H

Salle des Fêtes – Meillac (35270)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 ans

+ infos : www.simecoledemusique.com

Actualité bibliothèque de Pleugueneuc

Pour la saison 2023-2024, la bibliothèque de Pleugueneuc est heureuse de vous proposer différents rendez-vous.

Tous les premiers vendredis de chaque mois, de 16h30 à 18h00, c'est Biblilud à la bibliothèque. Rejoignez-nous pour jouer sur place et/ou pour emprunter des jeux. Olivier notre ludothécaire sera là pour vous conseiller.

Tous les deux mois, un atelier tout-petits lecteurs destinés en priorité aux assistant·e·s maternel·les vous est proposé, en partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance). Voici les prochaines dates : **23/11, 25/01, 21/03, 23/05, 27/06.**

Les adultes ne sont pas en reste puisque différentes animations leur sont proposées (science, escape game, ateliers créatifs etc). Le Club Lecture de l'automne vient d'ailleurs d'être lancé, vous avez jusqu'à fin janvier pour lire le nombre de titres souhaités parmi une sélection. Début février, les lecteurs se réuniront pour partager leurs avis.

Pendant les vacances scolaires, des ateliers sont régulièrement proposés aux plus jeunes, à partir de 6 ans. Cette année, c'est le monde qui sera à l'honneur et à chaque petite vacance, un continent est exploré.

Un nouvel espace ados a par ailleurs vu le jour cet été, au sein de la bibliothèque, n'hésitez pas à venir faire un tour !

Les événements à venir en 2024 :

Jeunesse : nous explorerons l'Afrique pendant les vacances de février et l'Océanie en avril avec nos sessions Heure du conte + ateliers.

Adultes : un Club lecture spécial imaginaire en février, suivi d'un club lecture spécial polar aux beaux jours.

Pour tous : un temps fort autour de l'environnement devrait être proposé par le réseau des bibliothèques entre février et mai.

Une soirée jeux vous sera également proposée en partenariat avec le Bois des Ludes.

Toutes nos animations sont gratuites mais sur inscription : **02.99.69.41.52** ou

bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr

Pour suivre nos animations, vous pouvez aller sur le site des bibliothèques du réseau :

<https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/index.php>.

+ infos :

N'hésitez pas aussi à vous abonner à notre page Facebook : **Bibliothèque municipale de Pleugueneuc**

<https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-municipale-de-Pleugueneuc-106515835138494>

ou à notre nouvelle page Instagram

[\(bibliotheque_pleugueneuc\)](#)

Par ailleurs, nos horaires demeurent inchangés :

Lundi : 16h00-18h00
Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00/16h00-18h00
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00

Nous vous accueillons avec plaisir sur ces horaires, n'hésitez pas à demander conseil.



Calendrier des manifestations 2024

JANVIER

- **Vendredi 5**
MAIRIE / Voeux
SDJC - PLESDER
- **Samedi 27**
ANCIENS COMBATTANTS
Cassoulet à emporter
SDJC - PLESDER

FEVRIER

- **Samedi 3**
ANCIENS COMBATTANTS
Assemblée Générale
Mairie - PLESDER

MARS

- **Samedi 3**
JUMELAGE
Loto - PLEUGUENEUC
- **Samedi 2 / Dimanche 3**
Vendredi 8 / Samedi 9
TOUS EN SCENE / Théâtre
CHAMPS-GERAUX
- **Vendredi 22 au samedi 30**
ACCA / Vente de pâtés
sur réservation
SDJC - PLESDER
- **Dimanche 31**
MAIRIE / Chasse aux œufs
Jardin de la Mairie - PLESDER

AVRIL

- **Samedi 6**
FOOT SALLE
Repas en Présentiel
PLEUGUENEUC
- **Dimanche 14**
APE / Vide Grenier
PLESDER

MAI

- **Vendredi 3**
FOOT SALLE / Tournoi
PLEUGUENEUC
- **Samedi 4**
RELAIS DES VILLAGES
EVRAU
- **Mercredi 8 Mai**
MAIRIE / Commémoration
SDJC - PLESDER
- **Jeudi 9 au Dimanche 12**
MAIRIE / JUMELAGE
SDJC - PLESDER
- **Vendredi 17 Mai**
RELAIS DES VILLAGES
Repas Bénévoles
SDJC - PLESDER
- **Samedi 25 Mai**
RC Plesder / Repas en Présentiel
SDJC - PLESDER

JUIN

- **Dimanche 23**
APE / Fête de l'école
CHAMPS-GERAUX
- **Samedi 29 Juin**
FOYER DES JEUNES
Evènement Stade PLESDER

SEPTEMBRE

- **Samedi 7**
ACCA / Repas
SDJC - PLESDER

OCTOBRE

- **Dimanche 6**
MAIRIE / Repas des aînés
SDJC - PLESDER
- **Samedi 12**
JUMELAGE / Repas
(présentiel & à emporter)
SDJC - PLESDER

NOVEMBRE

- **Lundi 11**
MAIRIE / Commémoration
SDJC - PLESDER
- **Samedi 23**
APE / Repas
CHAMPS-GERAUX

DECEMBRE

- **Samedi 2**
RC Plesder
Choucroute à emporter
Stade PLESDER
- **Vendredi 6 au Samedi 14**
ACCA / Vente de pâtés
sur réservation
SDJC - PLESDER
- **Samedi 7**
ASSOCIATIONS/MAIRIE
Lancement illuminations
marché de Noël - concert
PLESDER
- **Jeudi 19**
APE / Spectacle Fin d'Année
SDJC - PLESDER

Salle de Jeunes et de la Culture (SDJC)

Club de l'Amitié : Tous les mardis (14h / 18h)

Gym Plesderoise : Tous les mardis et mercredis après-midi et jeudis matin

PUB



Roazhon Solar

William GÖGER
Installation de panneaux solaires
6 Lieu-dit La Gaudinai
35190 ST DOMINEUC

0624650703
roazhonsolar@gmail.com
www.roazhonsolar.fr

PUB



Boulangerie Plesderoise

2 Les Longues Villes
35720 Plesder
02 99 69 45 73

6h30-13h // 15h30-19h
Fermé le Mercredi
Dimanche 7h-13h

Elections



Quand s'inscrire ?

Les inscriptions se font tout au long de l'année **jusqu'au 6^{ème} vendredi qui précède le scrutin.**

Comment s'inscrire ?

- Se présenter en Mairie muni des pièces justificatives suivantes :
 - Le formulaire **Cerfa 12669*02** à retirer en Mairie ou disponible sur notre site internet
 - une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile
- Ou en ligne sur le site du gouvernement : **Service-Public.fr**

Une fois les démarches effectuées, vous recevrez votre carte électorale.

NB : Vous pouvez consulter votre situation électorale en vous rendant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

PROCHAINES ELECTIONS :
Européennes : dimanche 9 juin 2024

Cartes d'Identité / Passeports

ATTENTION AUX DELAIS

Les demandes de CNI (Cartes Nationales d'Identité) et passeports se font dans les mairies équipées de dispositifs de recueil peu importe son lieu de résidence : Combourg et Tinténiac sont les plus proches.

Procédure :

1. Compléter sa pré-demande en ligne **OU** retirer un CERFA papier dans sa Mairie (cas particuliers - privilégier la procédure en ligne)
2. Prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée pour déposer le dossier
3. Traitement du dossier
4. Prise de rendez-vous pour la remise de la CNI ou du passeport auprès de la Mairie où vous avez effectué votre demande

Aujourd'hui les délais d'obtention sont entre 4 et 6 mois.

Carte d'identité :

- **GRATUIT** en cas de première demande ou de renouvellement
- **25 €** en timbre fiscal : en cas de perte ou de vol

Passeport :

- **86 €** en timbre fiscal pour les majeurs
- **42 €** en timbre fiscal pour les mineurs de + 15 ans
- **17 €** en timbre fiscal pour les mineurs de - 15 ans

Pièces à fournir : Consulter le site internet de la Mairie de Plesder ou se renseigner auprès des Mairies lors de la prise de rendez-vous :

Mairie de TINTENIAC - 02.99.68.18.68

Mairie de COMBOURG - 02.99.73.00.18 | **Mairie d'EVRA** - 02.96.27.40.33

Maison France Services

La Maison France Services est un espace d'accueil de proximité permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches et de vous orienter vers les services adaptés à votre demande :

- Accès aux droits
- Familles
- Personnes en situation de handicap
- Logement
- Emploi et formation
- Information jeunesse
- Personnes âgées
- Mobilité...

Vous avez du mal avec l'informatique?

Vous n'êtes pas équipé mais vous avez des démarches à effectuer auprès de l'Administration?
France Services vous aide !



■ A Mesnil Roc'h

- 54 rue de la Libération à Saint Pierre de Plesguen (locaux de la Poste) - 02.99.21.91.29
- Accueil le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et 14h15 à 16h45, le mercredi de 8h45 à 12h et le samedi de 8h45 à 12h15

02.99.21.91.29 | mesnil-roch@france-services.gouv.fr

■ A Combourg

- 3 rue de la mairie - 02.23.16.45.45
maison-des-services@bretagneromantique.fr

■ Très prochainement une nouvelle **Maison France Service s'installera à Tinténiac**

Recensement militaire

Tous les jeunes français doivent venir se faire recenser en Mairie **dès qu'ils ont 16 ans.**

Comment ?

- Se présenter en Mairie muni :
- d'une pièce d'identité
 - du livret de famille



Pourquoi ?

- Pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens scolaires, les concours et le permis de conduire
- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire).
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans



Destruction des Nids de Frelons Asiatiques



La Mairie et la communauté de communes prennent en charge la destruction de nids de frelons asiatiques, sans aucun frais pour les particuliers.

Pour toute demande d'intervention, vous devez **contacter la Mairie** afin qu'un référent "frelon" se déplace sur site, confirme qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et déclenche une intervention.

De manière préventive et afin de préserver les abeilles, l'installation de pièges à partir du mois de mars est fortement conseillé.

FABRICATION D'UN PIÈGE SÉLECTIF POUR CAPTURER LES FRELONS ASIATIQUES

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1,5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - un fil à souder ou une pince (100-110) chauffée sur le gaz.

FABRICATION

- Prenez 2 Bouteilles d'1,5 L.
- Coupez la partie supérieure de la bouteille, pour former un entonnoir.
- Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille, y faire un trou percé à 8-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif !
- Prenez la deuxième bouteille et découpez la à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège.
- Faites une ouverture au diamètre de votre bouteille.
- Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un aquarium !
- Réalisez, à l'aide d'un fil à souder ou d'une pince chauffée, des orifices de 3 à 5 mm entre la chemise de protection et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.
- Afin d'éviter la mort de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des caillots ou des gravillons dans le fond du piège. Vous pouvez aussi l'assembler de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'axe.
- Placez l'appât (ex : 200 Biers alcoolisée + 100 ml de miel) dans le piège et dessous du niveau des caillots ou gravillons.

Collecte des déchets ménagers

Le SMICTOM VALCOBREIZH assure la collecte des déchets et du tri sélectif.

Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte.

RAPPEL : les bacs doivent être rangés dans votre propriété une fois la collecte assurée. En aucun cas, ils ne doivent rester sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

CALENDRIER DES COLLECTES

	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
PLESDER	LUNDI à partir de 4h	MARDI à partir de 4h

HORAIRES D'HIVER EN DÉCHÈTERIE

N'oubliez pas : dès le 2 novembre, les déchèteries passent en horaires d'hiver. Elles fermeront donc à 17h00 au lieu de 18h00 jusqu'au 30 mars inclus.



CONTACT :
 1 La Lande – 35190 TINTENIAC
 02.99.68.03.15
 contact@valcobreizh.fr

Accueil physique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi)

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le mardi après-midi et le jeudi après-midi)

COLLECTE DE PAPIERS ET JOURNAUX

Une collecte permanente de papiers et de journaux, à l'initiative du SMICTOM, en partenariat avec la Mairie et l'APE est mise en place sur la commune au profit de l'école pour financer des projets pédagogiques.

Les bennes sont installées près du terrain des sports, à côté de la benne à verre.

Somme récoltée du 1er septembre 2022 au 31 aout 2023 : 505,08 € remis à l'APE.

LES COQUILLES PRENNENT LE LARGE DIRECTION RECYCLAGE

Les usagers doivent simplement se diriger dans une des déchèteries du territoire : Combourg et Tinténac.



APPLICATION : VOS INFOS DÉCHETS ACTUALISÉES EN TEMPS RÉEL

Le SMICTOM VALCOBREIZH a lancé mi-septembre son application mobile « VALCOBREIZH et moi » pour permettre aux usagers d'avoir accès facilement et rapidement aux informations liées à leur service déchets.



Bonnes pratiques et bonnes relations de voisinage

○ Règles de bon voisinage

Les sources de conflits entre voisins sont nombreuses ; il convient de faire preuve de tolérance, de bon sens et de respecter quelques règles simples pour vivre en bonne harmonie :

- J'entretiens régulièrement mon jardin en respectant les horaires où les bruits de bricolage/jardinage sont tolérés ;
- Je veille à respecter la tranquillité de mes voisins de jour comme de nuit
- Je veille à ne pas faire de bruit à des horaires tardifs (musique, fêtes, bruits de véhicules...)
- Je veille à ce que mes chiens ne divaguent pas et n'aboient pas de façon inconsidérée ;

Les travaux de bricolage ou de jardinage générant du bruit, sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 7h à 20h
- Le samedi de 8h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : **interdit**

Que faire en cas de litige?

- 1) Essayer un arrangement à l'amiable en allant voir votre voisin et en lui expliquant calmement les problématiques rencontrées
- 2) S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée
- 3) Passé un certain délai et sans résultat, vous pouvez saisir un conciliateur de justice, la gendarmerie ou le Tribunal d'Instance selon les cas.

NB : l'intervention d'un conciliateur, gratuit, permet souvent de faire l'économie d'un procès.

Conciliateur de justice compétent sur notre territoire : M.Philippe CARDINEAU - 06.68.53.16.31
 Permanence au CCAS de Combourg le 3^{ème} jeudi de chaque mois
 De 14h à 15h sans RDV et de 15h à 17h sur RDV

○ Déjections canines : Du Civisme !

Il est formellement interdit de laisser des déjections canines sur l'espace public (voirie, trottoirs ou espaces verts). Les maîtres sont priés de prendre leurs dispositions au moment de sortir leur animal de compagnie. Par ailleurs, il est rappelé que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur l'espace public.

○ Sobriété énergétique : des gestes simples

Afin d'anticiper et d'éviter des coupures d'électricité, mais aussi pour réduire sa consommation d'énergie durant l'hiver, voici cinq bons gestes à adopter au quotidien :

- Baisser son chauffage à 19 degrés, chaque degré en moins représente une économie de 7 % d'énergie ;
- Baisser son chauffe-eau à 55 degrés et passer moins de temps sous la douche afin de permettre d'économiser 10 % d'énergie ;

- Eteindre les appareils non utilisés ou en veille ;
- Décaler l'utilisation des appareils pendant les heures creuses en programmant, par exemple, sa machine à laver ou son lave-vaisselle,
- Installer un thermostat programmable sur son système de chauffage peut permettre d'économiser 15 % d'énergie

○ Plantations et entretien des haies

À quelle distance avez-vous le droit de planter votre haie ?

Arbres, arbustes, ou massifs de plantes peuvent être plantés pour marquer la séparation entre votre terrain et celui de votre voisin, mais pour cela, vous devez respecter une distance :

- De 50cm pour les arbres et arbustes inférieurs à 2m
- De 2m pour les arbres et arbustes supérieurs à 2m (Sauf cas particuliers de haies mitoyennes).

Peut-on demander à son voisin de couper sa haie?

L'entretien ou l'élagage d'arbres ou d'arbustes plantés dans la haie de votre voisin relèvent de sa responsabilité. Si des branches avancent sur le terrain d'un voisin, c'est au propriétaire de l'arbre qu'incombe la coupe.

Attention, un voisin dont les branches d'arbres avancent sur sa propriété peut certes contraindre le propriétaire de l'arbre à les couper, mais ne peut pas les couper lui-même.

○ Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement interdit en Ille-et-Vilaine pour les particuliers comme pour les professionnels (éléments végétaux issus de la tonte de pelouses, taille de haies et arbustes, élagage et débroussaillage).

L'utilisation d'incinérateurs de jardins est également interdite.

○ Entretien des cours d'eau

Tous les propriétaires de parcelles riveraines d'un cours d'eau, qu'il soit busé ou non, sont chargés de l'entretien des berges et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau.

Un entretien régulier a pour objectif principal d'enlever les embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Il doit se limiter à des opérations légères et réversibles.

○ Entretien des fossés

L'entretien des fossés est réalisé par la Communauté de communes Bretagne romantique SAUF quand le talus est bâché. Dans ce cas, l'entretien est à la charge des riverains

○ Assainissement collectif

Merci de ne RIEN JETER dans vos TOILETTES (lingettes, tampons, ...).

Cela provoque des bouchons au niveau de la station d'épuration et complique le traitement des eaux usées. Le risque est que cela provoque des remontées d'égouts chez vous.

○ Stationnement

Suite aux multiples plaintes de parents d'élèves, nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs aux abords de l'école afin de laisser le passage sécurisé aux piétons (poussettes, vélos...).

○ Refus de priorité à droite dans l'agglomération

1. La règle de la priorité à droite selon le Code de la route
Le Code de la route, Article R415-15, définit la règle de la priorité à droite ainsi :

« Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf dispositions différentes prévues au présent livre »

2. La priorité à droite sans signalisation

En l'absence de signalisation précisant les règles de priorité d'une intersection ou d'agent réglant la

circulation, vous devez respecter la règle de la priorité à droite. Elle s'applique par défaut lorsqu'il n'y a aucune autre indication.

3. Sanctions

Toujours selon l'Article R415-5 du Code de la route, en cas de refus de priorité à droite, le conducteur encourt une contravention de 4ème classe :

- Une amende de 135 €
- Un retrait de 4 points sur le permis de conduire
- Une peine complémentaire de suspension du permis pour trois ans au plus

Environnement : Ils entretiennent leurs villages !

Pourquoi certains habitants entretiennent et d'autres attendent que ce soit fait par les services de la Communauté de communes ou le service technique de la commune ?

Nous n'avons plus le droit d'utiliser certains produits (pesticides) qui nous permettaient une meilleure gestion de la pousse de l'herbe dans nos rues, dans nos villages et dans notre cimetière.

Dans certains villages de notre commune, les riverains entretiennent les accotements et les talus très régulièrement afin de permettre une bonne gestion mais surtout d'offrir une belle image de leur cadre de vie.

Il ne faut pas tout attendre de la commune. Il faut faire valoir l'entraide, comme cela est fait dans bon nombre de communes voisines qui font appel à « la journée citoyenne ».

Si vous avez des idées, je vous laisse venir les exprimer à la Mairie. Une année comme 2023, nous a donné beaucoup de pluie et les mauvaises herbes, ont profité pour venir envahir vos rues et vos routes.

Concernant l'entretien exécuté par la communauté de communes, je vous laisse prendre connaissance dans le précédent et le nouveau magazine, les raisons de cette taille tardive et raisonnée.

L'été, nos agents prennent, également des vacances, et c'est vrai que notre cimetière et nos espaces publics ne

sont pas aussi bien entretenus durant cette période.

Je compte sur votre compréhension et implication pour conserver cette image « du bien vivre » à Plesder !

LA LOI DIT :

Nettoyage et entretien des voies par les particuliers

Entretien des trottoirs

Sur les voies livrées à la circulation publique, les particuliers riverains, qu'ils soient ou non propriétaires, sont tenus de maintenir en bon état de propreté le trottoir au droit de leur façade ou clôture sur toute leur longueur. S'il n'y a pas de trottoirs, vous devez nettoyer la voie sur 1,50 mètre de largeur, au droit de votre façade ou clôture. Ce nettoyage entend balayage et éventuels désherbage et démoussage. Enfin à l'automne, les riverains sont tenus de balayer les feuilles mortes sur l'espace déjà décrit devant leur façade ou clôture, et les ramasser : il est en effet interdit de les pousser dans l'égout ou d'en obstruer le regard.

Neige et verglas

Les riverains sont tenus de racler et balayer la neige au droit de leur façade ou clôture jusqu'au caniveau. S'il n'y a pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace d'1,50 m de largeur, au droit de leur façade ou clôture. En cas de verglas, vous devez jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant votre habitation. Il est interdit de pousser les neiges et glaces à l'égout, ni d'évacuer sur la voie publique les neiges et glaces provenant de vos cours, jardins, intérieurs de propriétés.

PASS commerce et artisanat : une aide financière pour les commerçants et artisans

Dans le cadre de ses actions en matière de développement économique, la Communauté de communes Bretagne romantique soutient le commerce de proximité et l'artisanat. En partenariat avec la Région Bretagne, elle a mis en place ce dispositif d'aide aux entreprises.

Pour votre entreprise et / ou votre magasin vous aménagez : une terrasse ? vous refaites l'intérieur ? vous modifiez la vitrine ? Vous la/le mettez aux normes,

notamment en matière de sécurité ? vous rachetez du matériel de production ?...

N'hésitez pas, contactez un conseiller de l'Espace Entreprises de la Communauté de communes Bretagne romantique (02.23.16.46.46) qui saura vous guider et vous accompagner pour constituer votre dossier de demande de subvention. Sous réserve d'éligibilité et en fonction des investissements envisagés, vous pourriez obtenir une subvention pouvant atteindre 7500 €.

URBANISME : Vous avez un projet ?

VOUS SOUHAITEZ CLOTURER VOTRE PROPRIÉTÉ ...

Toute édification de clôtures sur l'ensemble des zones urbaines de notre commune est soumise à autorisation d'urbanisme obligatoire et préalable. Il convient donc de déposer en mairie, une déclaration préalable de travaux complétée, et d'attendre l'obtention de l'autorisation avant d'entreprendre les travaux. Précision étant ici faite qu'aux termes de notre PLU, les clôtures ne devront pas dépasser une hauteur de 1,50 m sur la voie et autres emprises publiques, et 2 mètres en limites séparatives avec les voisins

L'ENTRETIEN ET LA TAILLE DE VOS HAIES ET ARBRES...

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses

arbustes et haies régulièrement, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées (à l'aplomb des limites séparatives) ; Ceci afin, notamment, qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant, par exemple, les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection ou en devenant dangereux si les racines détériorent les trottoirs et risquent de faire chuter un passant). La taille d'arbres et l'élagage s'imposent, également le long des voiries (communales, départementales) afin d'éviter la chute d'arbres sur les voies lors de tempêtes.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient ou même si des dommages sont causés par un arbre qui lui appartient, notamment sur la voirie.

Important : Les branches ne doivent en aucun cas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphone et l'éclairage public.



Avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'arrêt du projet du PLUi (qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols) de la Communauté de communes Bretagne romantique était prévu pour le 6 juillet dernier.

Cependant, lors de la présentation de ce projet aux (P.P.A.) Personnes Publiques Associées (Région, Département, DDTM, Pays de St Malo, Chambre d'agriculture, Bâtiments de France...etc), le 6 juin dernier, la méthode de calcul de la consommation d'espaces a été remise en cause. En particulier, il a été demandé de revoir cette méthode de calcul et de tenir compte de manière plus stricte de la loi climat et résilience fixant un objectif de « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) », de la révision du ScoT du Pays de Saint-Malo en cours ...

Ainsi, l'arrêt du projet a dû être reporté et le travail a repris afin de le faire évoluer vers une consommation d'espaces plus économe. Bien entendu, ce projet n'est pas repris « à zéro », les évolutions ne concernent que la surface des zones à urbaniser. Ces évolutions sont partagées entre les 25 communes de la Communauté de communes Bretagne romantique. En conséquence, il en résultera, pour notre commune comme pour les 24 autres, une diminution non négligeable de l'espace constructible (- 35%).

L'arrêt du projet du PLUi est maintenant envisagé pour début 2025 avec une enquête publique attendue au printemps ou à l'automne 2024. Au cours de cette enquête publique, l'ensemble de la population pourra prendre connaissance du projet et émettre son avis. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des dates retenues pour cette enquête publique dès qu'elles seront rendues officielles.

ATTENTION :

- Au regard de l'élaboration du PLUi et dans l'attente de son approbation, les services instructeurs sont invités, à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo, à utiliser la possibilité de **surseoir à statuer** sur les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le sursis à statuer est une mesure qui permet aux services instructeurs, de différer dans le temps, la réponse à apporter aux demandes d'autorisation d'urbanisme pour éviter de compromettre les objectifs de réduction de consommation d'espaces.

- Jusqu'à l'approbation du PLUi (2024-2025), le PLU de notre commune continue de s'appliquer, en tous points si ce n'est l'application du sursis à statuer ci-dessus, et est consultable sur le site de la mairie <https://plesder.fr>, onglet « BASE DOCUMENTAIRE » puis « PLAN LOCAL D'URBANISME ».

MAIRIE

2 Place de l'Erable - 35720 PLESDER

02 99 69 44 76

Courriel : mairieplesder@wanadoo.fr

Site : www.plesder.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Mardi : De 13 h 30 à 17h30

Mercredi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Judi : De 13 h 30 à 17h30

Vendredi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Possibilité de rencontrer le maire et les adjoints sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

ÉCOLE : 02.99.69.45.01

GARDERIE : 06.25.66.68.16

SALLE DE JEUNES ET DE LA CULTURE (SDJC)

Réservations en Mairie

- Tarif weekend (du vendredi midi au lundi midi) : 400 €
- Tarif weekend 3 jours (avec un jour férié) : 480 €
- 1 journée en semaine : 100€
- ½ journée (obsèques...) : 50 €
- Caution : 1 200 €
- Caution ménage : 300 €

ASSOCIATIONS

Liste contact des associations de PLESDER

- **Anciens combattants**
Michel BUREAU - 02 99 33 19 61
- **Aînés ruraux**
Jacqueline BUREAU - 02 99 33 19 61
- **Relais des villages**
Patrick COQUIO - 06 72 57 21 79
- **Gym Plesderoise**
Brigitte COQUIO - 06 77 74 78 04
- **Comité de jumelage Plesder/Ahorn**
Alain CLOSSAIS - 06 89 93 94 46
- **ACCA Chasse Plesder**
Daniel TESSIER - 06 62 45 45 61
- **Théâtre**
Sylvie THOMAS - 06 21 18 38 93
- **Foyer des jeunes**
Nadine FAUVEL - 06 66 72 25 76
- **Foot Plesder/Pleugueneuc/Tréverien**
Fabien CHARTIER - 06 99 65 05 10
- **Foot Racing Club**
Gabin MOREL - rc.plesder@gmail.com

- **APE Plesder/Les Champs Géraux**
Sylvain QUÉRO
ape.plesder.champsgeraux@gmail.com

GITES / CHAMBRES D'HOTES

- **La Clé du Four** : 06.81.76.40.04
- **Les Crins de Beaulieu** : 06.28.49.14.25

SERVICES INTERCOMMUNAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE

ROMANTIQUE 02.99.45.23.45

accueil@bretagneromantique.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil, conseils et orientation vers les services adaptés à votre demande : information jeunesse, consommation, juridique, emploi/formation, logement, droit des familles...

3, rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h

et Vendredi: 9h-12h

02.23.16.45.45

maison-des-services@bretagneromantique.fr

PIJ (POINT INFORMATION JEUNESSE)

Accompagnement de projets, conseils et informations pour les jeunes.

Contact : 02.23.16.45.44 ou par mail :

c.goulet@bretagneromantique.fr

Permanences :

- A Tinténiac, 2 avenue des Trente
Mardi 16h - 18h30, mercredi 14h - 17h30 et vendredi 13h - 16h30 et chaque 1^{er} samedi du mois de 10h à 13h

- A Combourg, à la Maison des services - 3 rue de la Mairie
Mercredi 9h - 12h30 et jeudi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Contact : 02.99.45.20.12

ou rpam@bretagneromantique.fr

Rendez-vous possibles sur les communes de

Mesnil-Roc'h, Combourg et Tinténiac

ESPACE ENTREPRISES BRETAGNE ROMANTIQUE (EEBR)

Accompagne les porteurs de projet à la création / reprise d'entreprise et propose des locations de bureaux, coworking et salles.

Renseignements : 02.23.16.46.46

eebr@bretagneromantique.fr

SERVICES SOCIAUX

CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)

Square Emile Bohuon - 35270 COMBOURG

02.99.73.05.69 - 02.99.73.33.79

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- A la Mairie de Pleugueneuc le mardi matin et vendredi matin
- A la Mairie de Saint-Pierre-de-Plesguen le lundi après-midi
- A la Mairie de Tinténiac le mardi après-midi et le jeudi matin

MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. 02.99.82.86.00

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles agréées est consultable sur le site

internet du département d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <https://www.assistantsmaternels35.fr/>

DECHETTERIE

SMICTOM VALCOBREIZH

(Contact : 02.99.68.03.15)

- **Tinténiac** : 5 la Lande - 35190 TINTÉNIAC
- **Combourg** : Lieu-dit Le Maroc - 35270 COMBOURG

N° UTILES

- **Pôle emploi** : 3949 (0,11 € / appel)
www.pole-emploi.fr
- **CARSAT** : 3960
- **GRDF sécurité dépannage**
(urgence gaz 24h/24 et 7j/7) : 0 800 47 33 33
- **EDF sécurité dépannage** (électricité) :
0 810 333 035
- **Allo enfance maltraités** : 119

N° D'URGENCE

- **SAMU** : 15 ou 112 (téléphone portable)
- **POMPIERS** : 18
- **GENDARMERIE** : 17
- **Centre Anti Poison** : 02 99 59 22 22

**VOUS POUVEZ RETROUVER
TOUTES CES INFORMATIONS**

Sur le site internet : www.plesder.fr

Et le facebook : [hôtel de ville Plesder](https://www.facebook.com/hoteldevilleplesder)

PUB

A.R.C. CARROSSERIE

La Haute Ville - 35720 PLESDER

☎ 02.99.30.78.26 • 07.71.76.58.57

@ carrosserie.arc@laposte.net

f ARC.CARROSSERIE

Carrosserie / Peinture / Restauration
Remplacement Vitrages / Entretien Véhicules
DEVIS GRATUIT

PUB

J.R. MAÇONNERIE
REMY JUBAULT - E.U.R.L.

neuf et toutes rénovations

Terrassement - Taille de pierres - Enduit à la chaux

Équipé pour les chantiers difficiles d'accès !

LES LANDES GIMBERT 35720 PLESDER

remy.jubault@sfr.fr

☎ 06 17 63 52 08

☎ 02 23 22 09 59



Chasse aux œufs

RDV
VIDE GRENIER
DIMANCHE 14 AVRIL 2024
à Plesder pour la 19ème édition

Vide Grenier



Concert du Marché de Noël



Halloween



Colis de Noël



Réalisations des enfants de la garderie



Illuminations



Illuminations